

LE DEVOIR

Vol. LXXXVII - No 35

MONTREAL, LE LUNDI 12 FÉVRIER 1996

75c + TPS + TVQ / Toronto 1\$

PERSPECTIVES

Les malheurs du troufion

Les Français veulent réformer leur service militaire. Mais comment une démocratie peut-elle en temps de paix contraindre sa jeunesse à consacrer gratuitement dix mois de sa vie à une activité qu'elle n'a pas choisie?

Arno venait tout juste d'avoir 18 ans lorsqu'il y a deux ans, des gendarmes en uniforme ont fait irruption dans son lycée pour le traîner au poste de police. Motif: il ne s'était pas inscrit à la mairie de son quartier avant ses 18 ans pour faire son service militaire!

Les Français ne rigolent pas avec la défense. Après le grand débat sur les essais nucléaires, c'est maintenant le service militaire qui est remis en cause. Un comité de stratégie travaille depuis des mois sur la réforme de cette institution qui mobilise 250 000 jeunes chaque année. Des propositions seront soumises aux élus au printemps, mais on sait déjà que les experts favorisent un service civil qui enrôlerait les jeunes dans des tâches sociales et humanitaires.

L'idée de la disparition du service militaire n'est pas nouvelle en France. Chaque fois qu'elle est soulevée, on organise la résistance, on creuse des tranchées et on empile des sacs de sable pour défendre la conscription. Plutôt que de leur faire transporter des gravas dans un sac à dos, il suffirait cette fois d'envoyer les jeunes planter des arbres, nourrir les clochards et jouer à la marelle avec les enfants des banlieues sinistrées. L'idée est défendue aussi bien par Jacques Chirac que par l'ancien secrétaire d'Etat à l'Insertion, Bernard Kouchner.

Héritée de la révolution, la conscription des jeunes a longtemps été en France l'un des éléments de la nation. Avec l'école et les syndicats, c'est là que les immigrés comme les nationaux, les ouvriers comme les bourgeois, les provinciaux comme les Parisiens se fondaient dans le grand magma national. Certains y apprenaient à lire, d'autres y découvraient que la terre était ronde, tous y devenaient français. Rite initiatique obligatoire, on n'était pas un homme avant d'avoir défilé nu devant le conseil de révision, explique Jean-François Deniau dans ses mémoires (*Les Temps aventureux*, Plon).

En lançant la réflexion sur l'avenir de cette institution, le président Jacques Chirac a simplement reconnu que cette image d'Épinal n'avait plus aucun rapport avec la réalité.

Autrefois exemple de l'égalité de tous devant l'Etat, le service militaire est devenu un symbole d'iniquité. Un jeune Français sur trois trouve le moyen de se faire exempter, pour des raisons de santé ou grâce à ses relations. C'est aussi le royaume du «pistonage». Rien de commun en effet entre le «fils d'archevêque» («de bonne famille», selon l'expression des militaires) qui passe dix mois à skier dans les châteaux alpins et le troufion qui languit dans une caserne mal chauffée à Bourg-en-Bresse.

Le système est non seulement discriminatoire mais il est aussi engorgé. Le nombre d'objecteurs de conscience a pourtant plus que doublé en quatre ans et les reports d'incorporation sont passés de 500 000 à 12 millions en 15 ans. Heureusement! Car l'armée ne sait plus où mettre ses conscrits.

L'époque de la chair à canon est terminée. Malgré des effectifs supérieurs à ses voisins européens, la France a eu toutes les misères du monde à dénicher les militaires de carrière qu'elle s'était engagée à dépêcher dans le Golfe et en Bosnie. Seuls des professionnels peuvent répondre à ces missions qui demandent une capacité d'action rapide souvent loin du territoire national.

Le système a beau être en crise, la plupart des hommes politiques français hésitent à faire disparaître une institution qui gomme chaque année un quart de millions de jeunes des statistiques du chômage. Mais vertes ou humanitaires, les nouvelles brigades que s'apprête à proposer le comité gouvernemental posent autant de questions qu'elles en résolvent.

S'il vaut mieux aider les enfants pauvres que de marcher dans la boue une mitrailleuse au bout des bras, reste à savoir comment une démocratie peut encore contraindre en temps de paix sa jeunesse à consacrer gratuitement dix mois de sa vie à une activité qu'elle n'a pas choisie. «La convention européenne des droits de l'homme prohibe le travail obligatoire, sauf dans le cas limite de la défense armée du pays», soulignait Jean Bastide, membre du Conseil économique et social, un organisme gouvernemental consultatif.

Dès lors qu'il n'est plus question de défendre le pays, est-il moralement acceptable de conscrire la jeunesse? Tel est le genre de questions que l'on se pose à l'Élysée et dans la presse française. Sans oublier la plus explosive: pourquoi les filles seraient-elles exemptées d'un service qui n'aurait plus rien de militaire? On ne sait déjà pas quoi faire avec 250 000 conscrits, ils seraient soudain plus d'un demi-million!

INDEX	MÉTÉO
AgendaB7	Montréal Ciel variable. Max: -10
Avis publicsB6	Québec Ciel variable. Max: -15
ClasséesB5	Détails en B 5
CultureB8	
ÉconomieB2	
ÉditorialA6	
Le mondeA5	
Mots croisésB5	
Les sportsB5	

LES ACTUALITÉS

Rendement record pour le Fonds de solidarité
PAGE A 3



LE MONDE

Les islamistes frappent encore à Alger
PAGE A 5

L'ENTREVUE



Jacques Godbout, l'homme multimédia
PAGE B 1

Harel condamne le projet d'intégration des programmes sociaux

KONRAD YAKABUSKI
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

L'intégration des régimes de l'aide sociale et de l'assurance-chômage dans un seul programme national, comme le recommande un rapport des ministres sociaux du Canada anglais, «entre complètement en collision» avec les revendications québécoises en matière de politique d'emploi, déclare Louise Harel.

Si le «décloisonnement» des mesures d'aide aux sans-emploi envisagé par ses homologues des autres provinces rejoint l'une de ses demandes, leur idée de sou-

mettre les programmes provinciaux de l'aide sociale à une gestion conjointe fédérale-provinciale froisse la ministre québécoise de l'Emploi et de la Solidarité.

«On arrive au même diagnostic, mais on pose la solution de façon complètement différente. La thérapie n'est pas la même», a tranché Mme Harel dans un bref entretien vendredi.

Québec réclame plutôt le retrait d'Ottawa de la sphère sociale et est même prêt à se voir confier la gestion de la caisse fédérale de l'assurance-chômage. Les homologues de Mme Harel dans les autres provinces n'en veulent rien savoir et proposent même de céder à Ottawa la res-

ponsabilité, au moins partielle, de l'aide sociale.

Faisant remarquer que le gouvernement péquiste préconise depuis quelque temps l'intégration des mesures de l'Etat à destination des sans-emploi — qu'ils soient chômeurs ou assistés sociaux — Mme Harel a dit se réjouir que les autres provinces commencent elles aussi à voir le mérite d'une telle approche. Etant donné que 80 % des 550 000 adultes qui touchent l'aide sociale au Québec sont «aptes» au travail et, dans plus de 40 % des cas, ont recouru au ministère de la Sécurité du revenu puis-

VOIR PAGE A 8: HAREL

1 000 000 d'artistes



PHOTO JACQUES GRENIER

UN MILLION d'élèves du primaire et du secondaire participeront jusqu'au 18 février à la Semaine québécoise des arts, inaugurée hier à Montréal par les ministres Louise Beaudoin, Pauline Marois et Rémy Trudel, de même que par le maire de Montréal, Pierre Bourque. Ce dernier salue ici la jeune Patricia Ménard, du groupe Oxygène, sous le regard de la danseuse Louise Lecavalier, de la troupe La La La Human Steps, porte-parole de l'événement. Nos informations en page A 3.

Leur Céline à eux

La véritable mesure du succès mondial, pour Céline Dion, ne se calcule ni en millions ni en trophées: la ferveur populaire a ses propres signes

SYLVAIN CORMIER

À quoi mesure-t-on le succès mondial de Céline Dion? Demandez ça aux gens de chez Sony, ou à son gérant de mari René Angélil, ils vous répondront tous de la même façon. Par la bouche de leurs canons. C'est-à-dire avec des statistiques. Des records homologués. Ce sera invariablement la folle sarabande des chiffres. C'est la vente d'albums ou de billets, l'argent, le *bottom line* qui parle. Pas étonnant, l'argent causant toujours un peu gras, mais efficacement, avec le nombre de zéros qu'il faut avant la virgule. Michel Audiard, as dialoguiste du cinéma français, ne l'envoyait pas dire par Jean Gabin dans *Le Pacha*: «Quand on parle pognon, à partir d'un certain chiffre, tout le monde écoute.» Le Colonel Parker est sûrement d'accord.

On y va? Dans le désordre, addi-

Elle veut un entrant. Pas lui. Leur couple s'enfoncé dans la tourmente...

Voici

Bernard Tapie fait l'acteur... Les secrets du tournage

Bisexualité Des stars osent en parler

Céline Dion La fin des jours heureux

Stéphanie et Daniel Parviendra-t-elle à en faire un prince qu'on sort?

La «une» du dernier numéro du magazine populaire français *Voici*.

VOIR PAGE A 8: DION

Québec ne doit pas toucher à la loi 101, dit Gagliano

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

La question linguistique a cessé d'être un irritant entre la majorité francophone et les communautés ethnolinguistiques, constate le ministre fédéral du Travail, qui exhorte le gouvernement Bouchard à ne pas toucher à la loi 101.

Contrairement aux groupes de pression anglophones qui réclament des assouplissements de certaines dispositions de la Charte de la langue française, le député libéral de Saint-Léonard—Anjou croit que ce serait une erreur, en ce que la relance du débat linguistique risquerait de «briser l'harmonie retrouvée» entre francophones et allophones.

«Chaque fois que l'on touche à la langue, à la religion ou à la constitution, ça crée des tensions, les esprits s'échauffent et ça crée des situations qui deviennent explosives. Je ne toucherais pas à la loi 101», a déclaré Alfonso Gagliano au *Devoir*.

Originaire d'Italie, arrivé au Québec en 1958 à l'âge de 16 ans, député d'une circonscription dont 45 % des électeurs sont italo-phones, il s'estime mieux placé que quiconque pour juger la situation. A son avis, 20 ans après son adoption, la loi 101 est maintenant acceptée par la très vaste majorité des Néo-Québécois, alors que la relance du débat linguistique pourrait déclencher un nouveau réveil du sentiment d'appartenance. «Je ne me suis jamais senti minoritaire et je peux vivre avec.» Reconnaisant par

La nouvelle position constitutionnelle du PLC deviendra l'enjeu des prochaines élections

VOIR PAGE A 8: GAGLIANO

Les républicains s'affrontent, les démocrates comptent les coups

Le départ est donné aujourd'hui à la longue course d'obstacles qui, de Des Moines à Washington, conduit en neuf mois jusqu'à la Maison-Blanche. Les comités électoraux (*caucuses*) de l'Iowa ouvrent traditionnellement la marche des consultations destinées à désigner un candidat dans chacun des parties en vue des présidentielles de novembre. Du côté démocrate, les jeux sont faits, puisque le président Clinton n'a pas d'adversaire, et que, même s'il n'a pas encore annoncé sa candidature, l'investiture démocrate lui est acquise. Du côté républicain, la partie est ouverte, et tous les espoirs sont encore permis pour chacun des neuf candidats.

SYLVIANE TRAMIER
LE DEVOIR

Bien que la Louisiane ait devancé les autres États cette année en organisant ses comités électoraux au début du mois de février, l'Iowa et le New-Hampshire — où les élections primaires se dérouleront dans une semaine — restent les incontournables tremplins pour le bureau ovale.

C'est là que les candidats obscurs se hissent sur le podium. C'est aussi là que les vedettes sont parfois renvoyées sans ménagement à leur foyer. Sortir vainqueur de l'exercice complexe et folklorique des *caucuses* de l'Iowa ne garantit pas le succès lors des élections présidentielles, ni même à la convention nationale. En 1980, George Bush avait remporté les comités électoraux de l'Iowa, mais c'est Ronald Reagan qui avait obtenu l'inves-

VOIR PAGE A 8: PRIMAIRES

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

UNE ÉQUIPE-QUÉBEC SUR LES IMPÔTS?

Alma (PC) — Les associations d'étudiants du Québec proposent la formation d'une Équipe-Québec pour négocier avec le gouvernement fédéral le rapatriement des points d'impôt, ce qui permettrait notamment au Québec d'assumer sa juridiction en matière d'éducation post-secondaire. Réunis à Alma, une centaine d'étudiants provenant de 40 cégeps et universités ont demandé à ce que cette Équipe-Québec soit composée de représentants de divers secteurs d'activités, à l'exclusion de membres du gouvernement québécois. Selon le groupe, les compressions fédérales dans les paiements de transfert aux provinces feront en sorte que le Québec sera privé de 150 millions l'an prochain en matière d'éducation post-secondaire.

ÉLECTIONS PARTIELLES

(PC) — Le vote par anticipation en vue des élections partielles de Jonquière et La Prairie se termine aujourd'hui. Le premier ministre Lucien Bouchard tente de se faire élire dans la circonscription de Jonquière. Le Parti libéral et l'Action démocratique ne présentent aucun candidat. Dans La Prairie, la vice-présidente du Parti québécois, Monique Simard, fait face notamment à deux candidats locaux, le libéral Bertrand Légaré et Jean Dion de l'ADQ.

DION VEUT DES CORRESPONDANTS

Ottawa (PC) — Le ministre des Affaires intergouvernementales et principal défenseur de l'unité canadienne, Stéphane Dion, souhaite connaître les solutions prônées par les Canadiens pour garder le pays uni. «Si des gens ont des idées, si des groupes se rassemblent pour aider le pays à survivre, écrivez-moi s'il vous plaît» a confié le ministre au quotidien *Ottawa Sun*. «Je cherche des gens qui pensent Canadien mais qui sont solidement enracinés dans leur région». On peut faire parvenir une télécopie au ministre Dion au 613-943-8377, ou lui écrire à l'adresse suivante: Bureau du président du Conseil privé de la Reine, Ottawa, Ontario, K1A 1K2.

COMME UN NEUF!

Rome (AP) — Leonardo Cioce, un Italien de 29 ans qui a subi en juillet six transplantations d'organes, a regagné hier son pays natal. Le jeune homme était atteint du syndrome de Gardner, une maladie congénitale rare provoquant la destruction de la plupart de ses organes vitaux, étran-glés par des tumeurs. Opéré à Miami, Leonardo Cioce a reçu un rein, un pancréas, un estomac, un gros intestin, un intestin grêle et un foie prélevés sur un donneur en état de mort cérébrale.

Modifications prévues à la Charte de Montréal

Le RCM prête à Bourque l'intention de saper les pouvoirs du conseil

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Le chef de l'opposition officielle à l'hôtel de ville de Montréal, André Lavallée, a accusé hier l'administration Bourque-Eloyan de vouloir «réduire les pouvoirs du conseil municipal».

L'administration Bourque-Eloyan s'adressera prochainement au gouvernement du Québec dans l'espoir d'apporter des modifications à la Charte de la Ville de Montréal.

Ces modifications accorderaient des pouvoirs accrus au comité exécutif de la Ville, notamment en matière d'adjudication de contrats, d'octrois de subventions, de dérogations mineures au règlement de zonage et de ventes d'immeubles.

Selon le chef du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), les modifications à la Charte cautionnées par le maire Pierre Bourque «s'inscrivent dans une tendance lourde de l'administration municipale à la centralisation totale et excessive des pouvoirs». «Ça nous apparaît inacceptable», tranche André Lavallée.

Le projet de règlement modifiant la Charte de la Ville de Montréal

fera l'objet de discussions, ce soir au conseil municipal. Il sera par la suite étudié à Québec, en Commission parlementaire de l'aménagement et des équipements.

Le RCM compte bien faire part de son opposition «vigoureuse» au projet, aussi bien au conseil municipal qu'en Commission parlementaire, averti M. Lavallée.

Les changements en vue

Les modifications proposées par l'administration Bourque-Eloyan prévoient entre autres que seuls les projets de contrat excédant 250 000 \$ soient soumis à l'attention des membres du conseil municipal. Présentement, les projets de contrat qui dépassent les 100 000 \$ doivent obtenir l'aval du conseil.

L'administration Bourque-Eloyan souhaite que le comité exécutif puisse accorder, sans l'approbation du conseil municipal, toute aide ou subvention à des organismes culturels ou caritatifs. La Ville veut aussi contourner le conseil sur les questions de dérogations mineures au règlement de zonage et de lotissement.

Pour André Lavallée, ces modifications n'ont qu'un seul but: «réduire

de manière substantielle le nombre de dossiers soumis au conseil».

Il souligne que d'importantes décisions seront prises par un nombre restreint d'élus — les dix membres du comité exécutif. «On réduit de plus en plus le rôle du conseiller municipal à un rôle d'animateur», ironise le conseiller de Bourbonnière.

«Le conseil municipal, c'est une garantie pour les Montréalais qu'il y a un lieu où les choses se discutent, avant que les décisions soient prises», ajoute M. Lavallée.

Le chef du RCM dit ne pas être au bout de ses peines. Il soutient que le président du conseil municipal, Luc Larivée, a l'intention de présenter prochainement «une série de propositions» destinées à «réduire de manière substantielle les travaux du conseil».

M. Larivée aurait fait part de ses intentions il y a deux semaines, lors d'une réunion à laquelle participaient André Lavallée et d'autres conseillers municipaux.

Ainsi, la durée du conseil municipal risque de devenir limitée, ce qui laisse supposer que des points à l'ordre du jour pourraient être adoptés sans avoir fait l'objet de débats, faute de temps.

COLLOQUES

ASSOCIATION CANADIENNE DE MÉDECINE SPORTIVE
Au Westin Mont-Royal, du 14 au 17 février, ACMS: (613) 829-283

Une vaste réunion d'experts canadiens, américains et français permettra, par leurs présentations, de promouvoir le rôle de l'exercice comme traitement et comme prévention de la maladie. Les conférenciers chercheront aussi à éduquer davantage les médecins quant aux maladies et aux blessures touchant les personnes ayant un style de vie actif et sain. Évidemment, ce sera l'occasion pour plusieurs de présenter le fruit de leurs recherches dans les domaines de la santé et de l'exercice.

ASSOCIATION DE LA PUBLICITÉ PAR L'OBJET

«La magie des 40 ans»
Palais des congrès de Montréal, du 17 au 21 février,
Lise Bujold: (514) 489-5359

Vaste réunion des membres de cette association où l'événement cumule exposition et séminaires. Par exemple, Daniel Pouliot, spécialiste en mise en marché et formateur en vente et en marketing animera un séminaire sur le pouvoir de la persuasion alors que Pierre Ducharme instruira les participants sur la façon de développer un plan marketing. Plus de séminaires que jamais pour le 40! Et ce sont les membres qui l'ont demandé!

«AUTOROUTES DE L'INFORMATION ET PROBLÉMATIQUE DU DROIT D'AUTEUR»
Association littéraire et artistique canadienne (ALAI), 23 février, Ghislain Roussel: (514) 864-2393

Il s'agit d'un colloque d'une journée qui mettra en lumière les différentes questions et solutions canadienne, américaine, française japonaise et européenne. Des représentants des différents pays concernés, Claude Brunet, Bruce A. Lehman, Paul Vandoren et Pierre Sirelli, animeront la journée.

Isabelle Quentin
Pour joindre l'auteure:
iquentin@sim.qc.ca

LANGUE

Une langue sans défense (suite)

PIERRE BEAUDRY

J'ai déploré lundi dernier la vulnérabilité de notre langue contre les puissants assauts de nos grandes entreprises. J'ai d'abord cité l'annonce dans laquelle les dirigeants de nos Chemins de fer nationaux singulièrement malnommés le CN nous disaient le 30 janvier dans un anglais mal camouflé: «Nous avons fait notre part.» Fidèle à ma promesse je viens aujourd'hui protester contre l'autre manifestation de mépris étalée dans nos journaux le même jour par notre société de téléphone — je répète — plus Bell que belle. Celle-ci nous disait en effet «Ramasse ton p'tit change» comme si le tutoiement était de nature à plaire aux primitifs qu'elle voit en nous et comme si son recours au vulgaire anglicisme change pour se faire comprendre de nous était de nature à nous faire crever d'orgueil.

Cette dernière bêtise vient à la suite d'autres tout aussi déplacées. J'ai sous les yeux une carte postale dans laquelle elle me remercie, non pas de mon encouragement, mais de faire affaires (to do business) avec elle. Après un texte dans lequel j'ai trouvé d'aussi édifiantes tournures qu'à travers (throughout) le monde plutôt que dans le monde entier, en tout temps (at any time) plutôt que n'importe quand, et communiquez avec nous plutôt que contactez-nous ou téléphonez-nous (si courante que soit cette dernière faute, elle n'est quand même pas excusable chez une entreprise se spécialisant dans la communication et assez importante pour savoir qu'on ne peut pas communiquer avec quelqu'un sans l'avoir d'abord contacté).

Au secours, et avant qu'il ne soit trop tard!

Devons-nous nous attendre encore une fois à passer pour les derniers des ignorants en acceptant une équipe de football «canadien» au nom aussi ridiculement féminin qu'Alouettes? J'avais pourtant protesté de toutes mes forces à l'époque de la première équipe, en dénonçant ce bel exemple du peu de respect qu'ont nos magnats du sport pour le français, et surtout de la conception folklorique qu'ils se font de notre société. Tant qu'à y être, pourquoi n'affubleraient-ils pas leurs joueurs (ou devraient-ils dire leurs joueuses, qui sait?) de leurs joues, et d'une ceinture «fléchée»? De plus, nos commentateurs sportifs devront-ils, par respect pour la grammaire, nous déclarer par exemple que nos puissantes Alouettes se sont montrées trop fortes pour l'adversaire et qu'elles seront certainement championnes de la ligue. Peut-on imaginer tout cela au masculin? Et pourtant...

CAMRY

299 \$ /48 mois*

OH BOY!

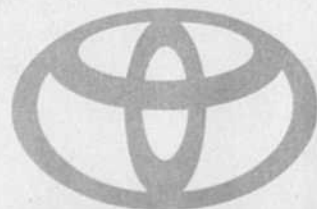


Camry 1996

- Radio AM/FM stéréo haut de gamme à 4 haut-parleurs
- Direction à crémaillère avec assistance variable
- Volant inclinable
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Système de retenue supplémentaire à coussin gonflable côtés conducteur et passager
- Ancre pour siège de bébé
- Verrous de protection pour enfant à l'arrière
- Réglages du siège arrière, divisé 60/40
- Rétroviseurs extérieurs à télécommande assistée
- Moteur 4 cylindres de 2,2 litres à 16 soupapes
- Transmission automatique 4 rapports à surmultipliée

*Programme de location à long terme Solution Toyota basé sur le modèle Camry DX BG12KP-AA, vendus au détail aux clients admissibles pour un bail de 48 mois avec option d'achat. Un comptant de 1 100 \$ est exigé (taxes en sus). Coût total du bail 16 355,04 \$ (frais de transport et de préparation exclus), immatriculation, assurance et taxes en sus. Premier versement de 299 \$ + 20,93 \$ (TPS) + 20,80 \$ (TVQ), soit 340,73 \$ et dépôt de sécurité de 350 \$ requis au moment de l'achat. Les montants de l'option d'achat et du bail sont fixés en fonction d'un maximum de 96 000 km. Des frais de 7¢ le kilomètre supplémentaire seront calculés. Sur approbation de crédit de Toyota Crédit Canada Inc. Offre valable jusqu'au 29 février 1996. Photo pour fin d'illustration seulement. Voyez votre concessionnaire Toyota pour tous les détails.

Votre concessionnaire



TOYOTA

TU M'ÉPATERAS TOUJOURS!

VOTRE CONCESSIONNAIRE

BOUCHERVILLE
Toyota Duval
655-2350

CHATEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1250

LACHUTE
Lachute Toyota
563-6662

LAVAL
Chomedey Toyota
687-2634

LAVAL
Vimont Lexus Toyota
669-2710

LONGUEUIL
Longueuil Toyota
674-7474

MONT-LAURIER
Ciacchi Auto
623-3511

MONTREAL
Alix Toyota
376-9191

MONTREAL
Chassé Toyota
527-3411

MONTREAL
House Toyota
351-5010

MONTREAL
Lexus Toyota Gabriel
748-7777

MONTREAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTREAL
Toyota Pie IX
329-9999

MONTREAL
Fairview Toyota
694-1510

REPENTIGNY
Repentigny Toyota
581-3543

ST-EUSTACHE
Toyota St-Eustache
473-1872

ST-HYACINTHE
Angers Toyota
774-9191

ST-JEAN
Daly Toyota
359-9000



• LES ACTUALITÉS •

Le RCM suggère d'abandonner le Cosmodôme

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Si le Cosmodôme de Laval n'est pas rentable, il faudrait peut-être envisager de le fermer.

C'est du moins ce que soutient André Lavallée, le chef du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), l'opposition officielle à l'hôtel de ville de Montréal.

«Dans le contexte économique actuel [...] peut-être qu'il faut carrément le laisser tomber. C'est un projet qui est entaché de dettes», affirme M. Lavallée.

Après seulement une année d'exploitation, le Cosmodôme a accumulé des dettes de 23 millions de dollars. Il est «artificiellement» maintenu en vie grâce à la patience de son principal créancier, la Banque nationale, et la générosité de la Ville de Laval.

Il y a moins de deux semaines, le maire de Montréal, Pierre Bourque, s'est porté à la défense du Cosmodôme, jurant «essentiel» d'en assurer la survie. M. Bourque a même proposé de créer des liens entre le Cos-

modôme, le Biodôme, la Biosphère et le Jardin botanique de Montréal.

Mais André Lavallée ne souscrit pas à cette idée. «On peut mettre des millions et des millions de plus, dit-il, mais il n'y a personne qui y va. Ce projet-là aurait dû se faire à Montréal. Si c'était le cas, ça fonctionnerait.»

Le président de la Société du parc des îles, Pierre Bibeau, a envisagé vendredi un déménagement du Cosmodôme à Montréal, à condition que le centre spatial réussisse à obtenir le financement nécessaire à sa survie.

Le chef du RCM se demande pour sa part s'il serait avantageux de rapatrier le Cosmodôme à Montréal aujourd'hui.

«C'est beau le principe d'avoir un équipement scientifique de plus à Montréal, mais [...] dans le contexte économique actuel, je ne suis pas certain que c'est la priorité.»

«C'est un projet qui traîne avec lui des problèmes considérables et je ne pense pas que les Montréalais doivent acheter les yeux fermés les problèmes du Cosmodôme», conclut-il.

Les employés de Pratt et Whitney entérinent l'entente de principe à 85,4 %

Ils gagnent des points côté salaire et fonds de pension

MICHEL LALIBERTÉ
LE DEVOIR

Réunis en assemblée générale, les travailleurs de l'usine Pratt et Whitney de Longueuil ont accepté hier à 85,4 % d'entériner l'entente de principe survenue au cours de la semaine entre leurs dirigeants syndicaux et la direction du fabricant de moteurs d'avions. Des 2800 employés, seulement 1968 étaient présents pour le vote.

D'une durée de trois ans, la nouvelle convention collective prévoit une hausse salariale de 1,65 \$ de l'heure (0,78 \$ au taux de base + 0,87 \$ pour la hausse du coût de la vie). Les syndiqués de l'entreprise gagnent en moyenne 20 \$ l'heure et travaillent 40 heures par semaine. Cette augmentation sera répartie sur la durée du contrat de travail.

Les travailleurs ont également fait des gains au niveau de leur fonds de pension. Le taux de base de celui-ci passe à 38 \$ par mois pour chaque année de service que

Aucune mesure ne vise la réduction des heures supplémentaires

partie syndicale qui cherchait à limiter à huit le nombre d'heures supplémentaires. Lors du dernier congrès de la FTQ, en décembre, les délégués s'étaient prononcés favorablement

pour une réduction des heures supplémentaires. Une telle mesure favoriserait la création d'emploi, soutenait alors la centrale syndicale.

Cet objectif a tout de même été atteint, opine Luc Desnoyers, vice-président de la FTQ et directeur québécois des Tra-

vailleurs canadiens de l'automobile, de l'aérospatial et du transport (TCA). Satisfait du contenu de l'entente, M. Desnoyers s'est dit d'avis que la nouvelle convention collective chez Pratt et Whitney, surtout au chapitre des gains concernant le fonds de pension, la pré-retraite et les journées de va-

cance, aura des effets bénéfiques. «Ces volets de la convention se traduiraient par la création de nouveaux emplois», a-t-il soutenu sans en préciser le nombre.

Le président de l'unité syndicale des TCA chez Pratt et Whitney, Pierre Labege, affirmait récemment au Devoir que les calculs du syndicat établissaient à près de 10 % le travail effectué à l'usine de Longueuil en seules heures supplémentaires.

Le contrat de trois ans comporte également une clause sur la sous-traitance. Celle-ci stipule que, hormis les situations d'urgence, la compagnie ne peut accorder de contrat à l'extérieur de l'usine avant d'avoir rappelé tous ses employés inscrits sur sa liste de rappel.

Aucun représentant de Pratt et Whitney n'était disponible pour commenter le renouvellement de la convention collective.

Les lendemains de la sortie de Trudeau

Johnson appuie Bouchard

Rimouski (PC) — Le chef du Parti libéral du Québec s'est rangé derrière le premier ministre Lucien Bouchard, samedi, dans la dispute qui oppose celui-ci à l'ex-premier ministre fédéral Pierre Trudeau.

Au cours d'une tournée dans l'Est du Québec où il rencontre des militants du parti, M. Johnson a dit avoir apprécié la réplique de M. Bouchard, publiée hier dans les journaux, aux accusations de trahison formulées le week-end précédent par M. Trudeau.

M. Johnson avait déclaré, le week-end dernier, ne pas avoir lu la lettre de M. Trudeau publiée dans les quotidiens *La Presse* et *The Gazette*.

«Quant à M. Bouchard, c'est une prose extrêmement intéressante», a-t-il dit hier à propos de la réplique du premier ministre.

«C'est bien écrit. C'est dit en des centaines de mots ce qui s'énonce également de la façon suivante: M. Trudeau a oublié son histoire du début des années 80. Il a oublié son opposition au lac Meech. Il a oublié son

opposition à Charlottetown. Il est peut-être temps qu'on oublie M. Trudeau.»

M. Johnson a déclaré que les Québécois comprennent mieux maintenant pourquoi le comité du NON a tenu M. Trudeau à l'écart pendant la dernière campagne référendaire.

Quelques heures plus tard, à Chandler, en Gaspésie, le chef du PLQ a réitéré l'indépendance de son parti devant celui des libéraux fédéraux, lorsqu'interrogé sur les possibles conséquences négatives sur son parti des déclarations de certains témoins fédéraux à propos de la partition du Québec. M. Johnson a rappelé que depuis 1958, le PLQ est exclusivement et résolument québécois.

«Si les gens continuent de dire stupidement, comme les péquistes le font, que c'est un grand frère, un petit cousin, une succursale...», a-t-il dit à propos des relations entre les deux partis libéraux.

«C'est un mensonge pur et simple, depuis 1958. Ils ont juste 40 ans de retard.»

Le secteur privé s'interroge

Où mènent les inforoutes?

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Les dirigeants des plus grandes entreprises du domaine des télécommunications, de l'informatique et de l'électronique ressentent une grande incertitude quant à l'avenir que réservent les autoroutes de l'information. Pour apaiser cette angoisse, ils ont créé une organisation mondiale pour y voir plus clair et renforcer du même coup leur leadership.

Une quarantaine de dirigeants de grandes entreprises d'envergure mondiale, dont Charles Sirois, de Teleglobe Canada, ont formé en juillet dernier The Global Information Infrastructure Commission (GIIC). Les présidents de sociétés privées comme Mitsubishi, Motorola, Viacom, Time, Olivetti, Sprint, AT&T, Nokia, Oracle, NEC, Alcatel Alsthom ou de sociétés publiques comme la Nippon Telegraph and Telephone sont membres de la GIIC.

Le but est «d'essayer de comprendre où nous mène [le développement des inforoutes] et essayer de dégager entre les entreprises des consensus sur les choses qui doivent être faites pour que ça réussisse», explique Claude Forget, l'ancien ministre, qui œuvre aujourd'hui comme conseiller de M. Sirois. Les deux hommes ont publié un livre, l'année dernière, sur les autoroutes de l'information (*Le Médium et les Muses*). M. Forget remplace fréquemment M. Sirois aux réunions de GIIC.

Une quarantaine de grandes entreprises s'unissent pour diminuer l'incertitude face à l'inforoute

de réglementation applicables à l'échelle planétaire.

La GIIC a par ailleurs «une grande conscience de ce qui se fait dans les pays développés doit être accessible aussi aux pays en voie de développement», ajoute-t-il. GIIC coopère à cet égard avec la Banque mondiale. M. Forget décrit la GIIC comme un «forum de concertation». «L'autoroute de l'information est un phénomène globalisant, et si le secteur privé ne le fait pas, il n'y aura pas de concertation.»

Dans un document de présentation de l'organisation, on lit que «la mission de [la] GIIC est de renforcer le leadership du secteur privé et la coopération entre le secteur privé et le secteur public dans le développement

des réseaux et des services d'information pour améliorer la croissance économique mondiale, l'éducation et la qualité de la vie».

L'organisation a une antenne à Washington, où travaillent sept ou huit chercheurs prêts par les firmes qui y participent. L'un d'eux est le Québécois Simon Bureau, prêt par Teleglobe. Le groupe se cherche encore, admet M. Forget. Ses membres sont parfois, dans la vraie vie, concurrents ou fournisseurs. Ils n'ont pas l'habitude de coopérer.

La Commission est née à l'initiative de Diana Dougan, ancienne ambassadrice spéciale des États-Unis sur les questions liées à l'information et aux télécommunications et qui œuvre depuis quelques années à un institut de recherches stratégiques à Washington. L'idée lui est venue après la rencontre ministérielle du G7 sur la société de l'information, organisée à Bruxelles en février 1995 et à laquelle était aussi convié le secteur privé.

Le regroupement se donne trois ans pour faire la lumière sur les voies à suivre pour que le déploiement des inforoutes soit un succès. Elle va organiser des forums, des séminaires, des colloques, comme ceux qui ont déjà eu lieu sur le rôle de l'entreprise privée dans la protection des renseignements personnels et de la vie privée ou celui sur le commerce électronique qui aura prochainement lieu à Pékin. Elle publiera des rapports sur les expériences les plus intéressantes recensées dans le monde par les membres des sous-comités qui s'intéressent à des questions comme l'éducation, le commerce électronique, l'édition électronique, les services financiers ou la télémédecine.

Pour la bonne cause



PHOTO JACQUES GRENIER

LES FONDATIONS de l'hôpital Sainte-Justine et du Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL) ont lancé hier une campagne conjointe de financement dite interactive. En composant le numéro indiqué ici par Catherine, les donateurs verseront du coup 5 \$ à la campagne et entendront au bout du fil les témoignages de patients de Sainte-Justine. Les fonds recueillis depuis 1987 sont répartis entre la recherche sur les maladies infantiles et maternelles, les équipements médicaux et l'humanisation des soins.

Semaine québécoise des arts

Marois et Beaudoin feront tandem pour défendre la culture

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Même en ces temps économiques difficiles, il ne faut pas tout regarder par la lunette de l'économie. Les arts et la culture ne devraient pas être victimes de compressions cette année.

C'est la ministre de la Culture et des Communications Louise Beaudoin qui l'a dit, hier, dans le cadre de l'inauguration de la Semaine québécoise des arts, qui se tient jusqu'au 18 février. «J'ai bien compris que ni vous ni nous ne couperons dans les arts cette année», lançait la ministre Beaudoin, en s'adressant à ses collègues (ou leur représentant) des ministères de l'Éducation ainsi que des Affaires municipales.

«On ne peut pas tout regarder par la lunette de l'économie», a lancé la ministre Beaudoin, invitant les arts à prendre leur place dans le développement de la personne et de la société.

La ministre de l'Éducation Pauline Marois, qui participait également au lancement de cette semaine thématique à Montréal, a tenu à rassurer sa collègue de la Culture et des Communications Louise Beaudoin. «Nous ferons le tandem le plus intéressant de ce gouvernement à l'égard de l'éducation et de la culture.»

Cette Semaine québécoise des arts se veut effectivement un jumelage de la culture et de l'éducation, puisque pas moins de un million d'élèves du primaire et du secondaire n'y participeront, dans des centaines d'écoles à travers le Québec. Plusieurs municipalités entreront aussi dans la danse.

Un aperçu d'une cinquantaine de jeunes talents québécois en théâtre, danse, musique, arts plastiques, chant et cinéma était d'ailleurs donné, hier, devant les ministres et le maire de Montréal Pierre Bourque.

La Semaine québécoise des arts

a été instituée en 1991 à la suite d'une demande formulée par les enseignants des quatre disciplines artistiques offertes dans les écoles québécoises, soit la danse, la musique, les arts plastiques et l'art dramatique.

Pour susciter des vocations

La semaine vise à susciter l'intérêt des jeunes pour les carrières artistiques; sensibiliser les parents et le milieu scolaire à l'importance de l'enseignement des arts; promouvoir les disciplines artistiques enseignées à l'école; favoriser le partenariat dans les arts.

Le thème, cette année, est «l'enverme du décor», afin de mettre en valeur les qualités requises par les arts: persévérance, confiance en soi, collaboration, imagination, sens analytique, etc.

La danseuse Louise Lecavalier, de la troupe La La La Human Steps est la porte-parole de cette Semaine québécoise des arts.

Fonds de solidarité

Les fonds régionaux marquent le dernier exercice

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

La création de fonds d'investissement régionaux a été l'événement marquant du dernier exercice financier du Fonds de solidarité du Québec qui incidemment a enregistré un rendement record de 11,6 %.

À l'occasion de l'assemblée des actionnaires qui s'est tenue avant-hier, le président du conseil d'administration du Fonds de la FTQ, Clément Godbout, a précisé que 9 des 16 fonds prévus sont d'ores et déjà opérationnels. Au total, c'est 100 millions que ces 16 fonds vont investir dans l'activité économique d'autant de régions.

Sauf pour des cas exceptionnels, les directions et conseils d'administration des divers fonds régionaux auront toute liberté de gérer les sommes allouées par le Fonds de solidarité. Au 31 octobre dernier, soit au terme de l'exercice 1994-95, 30 millions avaient été accordés à 5 des 16 fonds alors formés.

Au total, soit les investissements dans les fonds régionaux plus les investissements conventionnels ou traditionnels que le Fonds de la FTQ réalise depuis sa création, ce sont 116 millions que cette institution a injectés dans l'économie québécoise. Et ce, en accordant davantage d'attention aux secteurs des biotechnologies et des technologies de l'information.

Les fonds régionaux mis à part, le président du conseil du Fonds, qui est également président de la FTQ, a confié que les autres faits marquants du dernier exercice avaient été la performance enregistrée au chapitre du rendement sur l'ivoire des actionnaires, 11,6 %, et la progression de l'actif qui est présentement de 1,5 milliard.

Dans le communiqué de presse émis à l'occasion de l'assemblée des actionnaires, il est rappelé qu'au 31 octobre dernier l'actif du Fonds était de 1,3 milliard, que son portefeuille d'investissements avoisinait les 655 millions et que le bénéfice net avait été de 122 millions, soit 100 millions de plus que lors de l'exercice antérieur. Il va sans dire qu'à ce chapitre le Fonds a brisé tous les records de sa jeune histoire.

Cause de cette progression

Bien évidemment, cette progression très marquée des revenus du Fonds est en grande partie attribuable au fait que l'actuel gouvernement a fait sauter les plafonds qui limitaient l'expansion financière du Fonds de la FTQ.

Fort du renforcement de sa base financière au cours du dernier exercice et des performances réalisées, il faut s'attendre à ce que le Fonds investisse de plus en plus le champ de la moyenne et de la grosse entreprise. Plus précisément, ainsi que l'a souligné M. Godbout, le Fonds effectuera plus souvent qu'auparavant des investissements du type de ceux qu'il vient de signer pour relancer l'usine AMF ou pour sauver les 800 employés du service des réparations de Bell Canada.

Cela étant, à la faveur de l'assemblée des actionnaires M. Godbout a été nommé président du conseil d'administration du Fonds de solidarité en remplacement de Fernand Daoust. Ce dernier a expliqué sa démission en spécifiant que le siège du président du conseil devait revenir au président de la FTQ, M. Daoust va demeurer membre du conseil d'administration qui comprend 16 membres.

♦ CARRIÈRES ET PROFESSIONS ♦



Institut Nazareth et Louis-Braille

Avis de deuxième concours Directeur général / Directrice générale

L'Institut Nazareth et Louis-Braille est un centre d'adaptation, de réadaptation et d'intégration sociale en déficience visuelle. Situé à Longueuil, il offre une gamme complète de services à la population déficiente visuelle au niveau régional et suprarégional. Son budget est près de 10 millions de dollars et son personnel compte quelque 125 personnes.

Les défis:

Sous l'autorité du Conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration et du fonctionnement de l'établissement. Il doit voir à l'implantation du nouveau plan directeur de l'établissement. Il établit des ententes de partenariat avec les autres établissements du Réseau en déficience visuelle et en réadaptation dans le but d'assurer l'accessibilité des services à toute la clientèle. Il maintient et harmonise les relations avec les milieux socio-communautaires et professionnels et assure le rayonnement de l'Institut. Il est centré sur les besoins de la clientèle.

Le profil de la personne recherchée:

Gestionnaire crédible;
Possède une capacité d'innovation;
Maîtrise des habiletés de communication;
Favorise un mode de gestion participatif;
Connait la structure et le fonctionnement du Réseau de la santé et des services sociaux;
Fait preuve de rigueur dans la gestion financière.

Les exigences du poste:

Diplôme universitaire en administration ou dans une discipline appropriée. Au moins cinq années d'expérience de gestion à un niveau supérieur, préférablement dans le Réseau.

La rémunération et les avantages sociaux sont conformes aux politiques applicables aux cadres du Réseau de la santé et des services sociaux (classe 20).

Les personnes intéressées doivent s'assurer que leur offre de service, accompagnée de leur curriculum vitae sur papier et, si possible, sur disquette, parvienne à l'adresse suivante avant 16 h 30, le lundi 26 février 1996, à l'attention du:

Président du comité de sélection
Deuxième concours «Directeur(e) général(e)» de l'INLB
66, rue Court, 3e étage
Granby (Québec) J2G 4Y5

Pour informations supplémentaires, appelez:
Suzie Farandou (514) 463-1710 ou 1-800-361-7063

Note: L'Institut Nazareth et Louis-Braille offre des chances d'emploi égales à tous.

Un poste de professeur-e régulier-ère en sciences de la gestion

Le département des sciences de la gestion de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue souhaite recevoir la candidature de toute personne intéressée à combler un poste régulier dans le domaine de la vérification.

Critères d'embauche

Le candidat ou la candidate devra posséder un doctorat en gestion ou dans une discipline connexe. À défaut de pouvoir recruter un candidat ou une candidate répondant au critère mentionné ci-dessus, le département des sciences de la gestion pourra recommander l'embauche d'une professeur-e régulière ou d'un professeur régulier qui répond aux critères minima suivants: une scolarité de doctorat complétée dans la discipline ou une discipline connexe, jumelée à un titre professionnel comptable et à deux années d'expérience à un tel titre.

En outre, le candidat ou la candidate devra démontrer sa compétence, son habileté à transmettre sa matière d'enseignement dans le domaine de la vérification et une aptitude à mener des recherches universitaires dans le domaine, en plus de se rendre disponible pour des activités autres, telles que le service à la collectivité.

Lieu de travail: Rouyn-Noranda

Entrée en fonction: 1^{er} juin 1996

Traitement

Les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur. Le traitement est déterminé selon les qualifications et l'expérience.

Conformément aux lois et règlements en vigueur, ce poste est offert aux citoyens canadiens et citoyennes canadiennes et aux résidents et résidentes du Canada.

Les candidatures devront être acheminées avant le 1^{er} mars 1996, 17 heures, à: M. André Gbodossou, directeur, Département des sciences de la gestion, UQAT, 42, rue Monseigneur-Rhéaume Est, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4. Téléphone: (819) 762-0971, poste 282; télécopieur: (819) 797-4727



Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue

UNEQ
Union des écrivaines et écrivains québécois

ADJOINT(E) À LA DIRECTION

SERVICE DES DROITS

UNION DES ÉCRIVAINES ET ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS

Sous l'autorité immédiate de la Direction du Service des droits, la personne aura pour tâches:

- De participer à la préparation et à la négociation des licences de reproduction proposées à divers types d'utilisateurs d'oeuvres protégées.
- D'assurer le suivi de la redistribution des paiements de compensations auprès des titulaires de droits.
- D'effectuer toute autre tâche connexe.

LES EXIGENCES:

- posséder un diplôme universitaire de premier cycle ou une expérience équivalente;
- posséder une bonne connaissance du droit d'auteur et des principes de la propriété intellectuelle;
- posséder de 3 à 5 ans d'expérience en gestion des droits d'auteur ou dans le domaine de l'édition;
- posséder une parfaite maîtrise des langues française et anglaise, parlées et écrites;
- posséder des aptitudes éprouvées pour le travail en équipe;
- posséder une bonne connaissance de Windows et W.P. 6.1.

LES CONDITIONS:

- temps plein, 5 jours semaine;
- salaire de base 28 000 \$ + avantages sociaux.

Veillez faire parvenir votre c.v., avant le 29 février prochain, au Service des droits de l'Uneq, 3492, avenue Laval, Montréal (Québec), H2X 3C8 ou par télécopieur au (514) 849-6239.



OXFAM-QUÉBEC

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL PROGRAMME DE COOPÉRATION-VOLONTAIRE

ADMINISTRATEUR-TRICE, Cameroun

Administrer un projet d'assistance à des familles de réfugiés.

ADMINISTRATEUR-TRICE / LOGISTICIEN-NE, Burundi

Fournir un appui administratif et logistique au coordonnateur de projets d'aide aux réfugiés rwandais.

CHARGÉS-ES DE PROJETS, Haïti, Maroc, Nicaragua, Territoires Occupés, Salvador

Appuyer le/la représentant-e d'OXFAM-Québec dans la planification annuelle de la programmation, dans l'identification des besoins et le suivi de projets.

CHARGÉ-E DE PROJETS (commercialisation), Cameroun

Appuyer plusieurs ONG camerounaises dans le cadre du projet d'appui aux micro-initiatives économiques. Élaborer des stratégies de commercialisation régionale. Élaborer et dispenser une formation en commercialisation.

CONSEILLÈRE EN DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL, Bénin

Soutenir deux (2) ONG de femmes béninoises dans l'évaluation et le renforcement de leurs capacités organisationnelles.

CONSEILLER-ÈRE EN ENVIRONNEMENT, Bénin

Aider les organismes partenaires à concevoir et mettre en application des programmes de sensibilisation sur les enjeux environnementaux. Appuyer ces organismes dans la recherche de financement.

CONSEILLER-ÈRE EN ÉPARGNE CRÉDIT, Bénin

Définir une approche intégrée en matière d'épargne-crédit. Identifier les intervenants-es en épargne-crédit formels et informels, et faciliter la concertation entre ces derniers.

CONSEILLER-ÈRE EN GESTION D'ÉPARGNE CRÉDIT, Rwanda

Effectuer une analyse organisationnelle des besoins de formation d'une association de femmes rwandaises, en promotion d'un programme d'épargne-crédit. Élaborer un plan d'action, assurer le suivi et l'évaluation du programme.

CONSEILLER-ÈRE «GENRE ET DÉVELOPPEMENT», Rwanda

Initier les membres et le personnel du Réseau des Femmes à l'analyse «Genre et Développement». Planifier un programme annuel d'activités et de services auprès des membres.

CONSEILLER-ÈRE «GENRE ET DÉVELOPPEMENT», Bénin, Bolivie, Territoires Occupés, Tunisie

Appuyer le/la représentant-e d'OXFAM-Québec dans l'application de l'approche «genre et développement» de la programmation. Assurer le suivi et l'évaluation de cette composante au sein des interventions spécifiques.

ORGANISATEUR-TRICE COMMUNAUTAIRE, Bénin

Appuyer des associations locales dans la mise en oeuvre d'actions pouvant assurer la sécurité alimentaire de la région. Assurer le soutien professionnel des animateurs et animatrices.

ORGANISATEUR-TRICE COMMUNAUTAIRE, Burundi (2 postes)

Coordonner les activités communautaires, culturelles et sportives dans un camp de réfugiés rwandais.

PHYSIOTHÉRAPEUTE, Territoires Occupés

Assurer le support technique des programmes existants, voir au perfectionnement des physiothérapeutes du centre. Voir à la planification d'activités.

PROFESSEUR-E DE SCIENCES, Rwanda

Enseigner la physique et la chimie à de futurs formateurs de niveau secondaire. Évaluer les besoins (matériel pédagogique, laboratoires, etc) pour améliorer la qualité de l'enseignement.

Vous devez posséder une formation pertinente et au moins deux années d'expérience dans le domaine du poste qui vous intéresse. Vous démontrez des aptitudes pour l'animation, l'organisation, le transfert de connaissances et le travail d'équipe. Vous avez une très grande capacité d'adaptation à un milieu culturel radicalement différent. Certains postes exigent une expérience préalable dans un pays en développement. Selon le pays d'affectation, il vous faut maîtriser l'anglais ou l'espagnol.

La majorité des contrats sont d'une durée de deux ans. Vous recevrez une allocation mensuelle non imposable en devises locales, ainsi qu'une bourse de réintégration au retour. OXFAM-Québec assume les frais de transport, d'entreposage, d'assurance-vie et d'invalidité, la majorité des frais médicaux et fournit un logement meublé.

Envoyez votre curriculum-vitae accompagné d'une lettre de motivations. Vous pouvez vous procurer une description détaillée des postes à nos bureaux.

OXFAM-QUÉBEC, Ressources humaines
2330 rue Notre Dame Ouest, bureau 200, Montréal (QC) H3J 2Y2
Tél: (514) 937-1614

Professeurs-es réguliers-ères

Département de psychologie Formation professionnelle

SOMMAIRE DE LA FONCTION

- Enseignement au baccalauréat et au programme de doctorat en psychologie
- Direction de thèses de doctorat
- Recherche
- Services à la collectivité
- Direction du Centre de services psychologiques pour un mandat de deux ans à compter de son ouverture le 1^{er} septembre 1996

EXIGENCES

- Doctorat en psychologie ou dans un domaine connexe
- Solide expérience professionnelle dans l'un ou l'autre des domaines d'application de la psychologie
- Solide expérience de direction de services professionnels
- Dossier de publication dans des revues scientifiques permettant l'accréditation aux études avancées
- Expérience en enseignement aux niveaux universitaire ou collégial
- Compétence pour assurer l'enseignement dans les domaines de la déontologie et de la pratique professionnelle en psychologie

Directeur: M. Robert Proulx, Ph.D.

Téléphone: (514) 987-4826

Télécopieur: (514) 987-7953

Courrier électronique:

blaquiere.francine@uqam.ca

Veillez joindre à votre dossier de candidature une copie de vos trois plus récentes publications.

Département de travail social Intervention sociale et milieux ethnoculturels

SOMMAIRE DE LA FONCTION

- Enseignement aux premier et deuxième cycles
- Recherche
- Services à la collectivité

EXIGENCES

- Doctorat en travail social ou dans une discipline connexe avec une formation de base en travail social (une scolarité de doctorat avancée sera considérée)
- Quatre années d'expérience professionnelle pertinente à la nature du poste et dans le domaine de l'intervention sociale
- Expérience de recherche pertinente
- Expérience d'enseignement ou de formation d'adultes aux niveaux universitaire ou collégial
- Polyvalence suffisante pour enseigner aux premier et deuxième cycles
- Capacité de s'intégrer aux activités du département, notamment d'assumer la responsabilité de dossiers spécifiques
- Intérêt marqué pour maintenir des liens avec les champs de pratique en travail social

Directrice: M^{me} Christine Corbeil

Téléphone: (514) 987-4508

Courrier électronique:

bergeron-demontigny.nicole@uqam.ca

Veillez joindre à votre dossier de candidature des tirés à part de publications.

Pour ces deux postes, la maîtrise du français parlé et écrit est essentielle.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: 1^{er} juin 1996

TRAITEMENT: Selon la convention collective SPUQ-UQAM

L'Université a adopté un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les professeurs et un programme d'équité en emploi pour les femmes, les membres des minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ces postes sont offerts aux citoyens-nes canadiens-nes et aux résidents-es permanents-es.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae détaillé en français, daté et signé, incluant trois lettres de recommandation, AVANT LE 1^{er} AVRIL 1996, 17 h, au directeur ou à la directrice du département concerné, à l'adresse suivante: UQAM, C.P. 8888, succursale Centre-Ville, Montréal (Québec) H3C 3P8.

L'UQAM
une force
novatrice

Université
du Québec
à Montréal

CARRIÈRES
&
PROFESSIONS
LE DEVOIR

Pour réservation
publicitaire,
composez
985-3316 ou
1-800-363-0305

télécopieur 985-3390

LE MONDE

PERSPECTIVES

La paix en suspens

L'attentat dans l'ancien quartier des docks de Londres qui a confirmé de manière spectaculaire la rupture du cessez-le feu observé depuis 17 mois par l'armée républicaine irlandaise (IRA) a fait voler en éclat un processus de paix laborieux et incertain, mais qui autorisait pourtant quelque espoir de voir le vieux conflit anglo-irlandais parvenir à son dénouement dans un avenir pas trop lointain.

La reprise de l'action armée par l'IRA soulève plusieurs questions et amène notamment à s'interroger une fois de plus sur les véritables intentions du leader du Sinn Féin, Gerry Adams.

Virtuose de l'ambiguïté, Gerry Adams s'était imposé comme l'interlocuteur indispensable dans les tractations entre Londres, Dublin et Washington en vue de résoudre le problème de l'avenir politique de l'Irlande du nord. Celui qui les services de renseignement britanniques tiennent pour un des anciens chefs militaires de l'IRA est parvenu à gagner la confiance des Américains. Adeptes du double langage, Gerry Adams a toujours nié que sa formation, le Sinn Féin, soit l'aile politique de l'IRA, mais il n'a jamais condamné non plus les attentats perpétrés par l'IRA.

A-t-il été pris de court par la décision de l'IRA de rompre le cessez-le-feu? Et si oui, cela veut-il dire que Gerry Adams n'a plus d'influence sur l'organisation armée et que l'IRA ne veut plus le suivre dans la poursuite du processus de paix? Si c'est le cas, cela revient à un désaveu de Gerry Adams par l'IRA et remet en question sa crédibilité.

Si au contraire Gerry Adams était informé, voire consulté sur la reprise des hostilités, et s'il y a donné son aval, il convient de se demander quel objectif il poursuit. Veut-il forcer la main du premier ministre britannique en l'amenant à engager immédiatement les fameux pourparlers multipartites promis pour la fin février?

Hier, Gerry Adams a estimé qu'il était encore possible de persuader l'IRA de miser sur une stratégie de non-violence. Mais pour cela, il lui faut «des arguments», a-t-il précisé, laissant entendre en quelque sorte que le recours à l'action armée est redevenu une option. Le processus de paix ne tient plus qu'à un fil. S'il se poursuit, ce sera sous la menace constante de nouveaux attentats, ce que Londres avait catégoriquement refusé d'envisager, exigeant que l'IRA cesse ses opérations militaires avant des discussions soient publiquement engagées.

La rupture du cessez-le-feu est un décourageant retour à la case départ

La rupture du cessez-le-feu est un décourageant retour à la case départ. Il est difficile de voir comment le premier ministre britannique pourrait renouer le dialogue sans risquer de s'aliéner les députés unionnistes d'Ulster qui lui assurent une faible majorité à la Chambre des Communes. D'autant que l'axe prioritaire Londres-Dublin, qui supporte tant bien que mal tout l'effort de paix, ressort passablement amoindri des décombres de Canary Wharf.

Déjà le mois dernier, les relations entre les deux partenaires avaient souffert: lorsque la commission Mitchell, chargée de formuler des recommandations sur le désarmement en Ulster avait conseillé à Londres de renoncer à poser le démantèlement de l'arsenal militaire de l'IRA comme condition préalable aux pourparlers multipartites, le premier ministre britannique avait formulé une contre-proposition qui avait tout l'air d'une fin de non-recevoir. M. Major souhaitait organiser des élections en Ulster pour désigner des représentants à la future table-ronde. La réponse de Londres aux recommandations du rapport Mitchell avait semé la consternation dans les milieux politiques de la république d'Irlande.

Le premier ministre irlandais John Burton a demandé hier au gouvernement britannique d'abandonner le projet d'élections en Ulster, estimant que Londres avait fait une erreur en introduisant deux conditions préalables dans le processus de paix, le désarmement et les élections. Mais Dublin affirme aussi qu'il ne dialoguera pas avec le Sinn Féin tant que l'IRA ne reviendra pas sur sa décision de suspendre la trêve.

Renouer les fils du dialogue, alors que l'on peut craindre un nouvel embrasement de l'Ulster, risque d'être un autre exercice de longue haleine.



Sylviane Tramier

Après l'attentat de l'IRA à Londres

Le sentiment d'insécurité est revenu

Les autorités policières croient possible une attaque à tout moment



Les soldats britanniques ont repris les patrouilles à Belfast. Comme en Angleterre, les mesures de sécurité ont été renforcées en Irlande du nord à la suite de l'attentat dans le nouveau centre financier londonien de Canary Wharf et de la suspension de la trêve observée par l'Armée républicaine irlandaise (IRA) depuis 17 mois.

Londres (AFP) — Scotland Yard était «extrêmement inquiet» hier de la possibilité d'un nouvel attentat de l'IRA et les mesures de sécurité ont été renforcées dans toutes les grandes villes du Royaume-Uni deux jours après la bombe qui a fait deux morts et plus de 100 blessés à Londres.

L'attaque «pourrait se produire à tout moment, n'importe où en Grande-Bretagne», a déclaré hier soir David Veness, haut responsable des Opérations Spéciales du Yard.

Il a lancé un appel à la population pour qu'elle soit «particulièrement vigilante» et qu'elle n'hésite pas à rapporter à la police toute activité suspecte.

Deux jours après l'annonce par l'IRA qu'elle mettait fin à son cessez-le-feu de 17 mois, les autorités pensent que les attentats se dérouleront en Grande-Bretagne plutôt qu'en Ulster, où ils risqueraient d'entraîner immédiatement la riposte des milices protestantes.

Le premier ministre britannique John Major réunissait hier soir tous les ministres concernés par le maintien de l'ordre, avec le chef de la police, pour étudier tous les aspects de la question.

Services secrets pris de court

Tout montre que les services secrets britanniques ont été pris de court par l'attentat de vendredi soir. Il avait pourtant été minutieusement préparé et n'a pu être exécuté que grâce au patient travail sans faille de plusieurs volontaires de l'IRA.

La bombe d'une demi-tonne d'explosif artisanal, vraisemblablement à base d'engrais, comme pour celle de la City en 1993, a été déposée dans le parking d'un immeuble de six étages inoccupé.

L'IRA est le seul groupe paramilitaire dans le pays à avoir ce degré de savoir-faire en matière d'explosifs, et n'importe qui au sein de l'organisation n'en dispose pas, ce qui exclut l'hypothèse de l'action indépendante d'une

frange de l'IRA, soulignent les spécialistes.

Quand la police a reçu les avertissements de l'IRA qu'une bombe avait été déposée dans le quartier des Docklands, avertissements qui selon elle n'étaient pas précis, elle a visiblement eu du mal à y croire.

Depuis, elle s'est rattrapée et a repris ses habitudes oubliées depuis 17 mois de cessez-le-feu de l'IRA. La City, le quartier des affaires de Londres, a été placée en «alerte rouge» et le métro et les gares étaient sous surveillance.

Une vingtaine d'immeubles ont été touchés par la bombe de vendredi dans l'île aux Chiens au cœur du quartier des Docklands qui prolonge la City. Cinq immeubles ont subi des dégâts considérables — évalués entre 75 à 150 millions de dollars américains — et 3% des espaces de bureaux ont été purement et simplement détruits.

Deux vendeurs de journaux ont été retrouvés morts sous les décombres samedi soir et un homme de 55 ans restait dans un état très critique hier. Six autres personnes étaient dans un état grave.

Sur le plan politique, les gouvernements britannique et irlandais se demandent encore comment relancer le processus de paix.

Rétablir le cessez-le-feu

Ils sont d'accord pour dire que rien ne pourra se faire sur cette voie tant que le cessez-le-feu ne sera pas rétabli.

A Londres, à Dublin comme à Washington, on s'interroge sur l'influence réelle que Gerry Adams, le leader du Sinn Féin, a encore sur l'IRA et on se demande s'il peut encore être un interlocuteur valable et responsable.

Le premier ministre irlandais John Bruton a réitéré sa proposition de «pourparlers de proximité» du style de ceux de Dayton sur la Bosnie, pour «réunir les gens ensemble, dans un même endroit, même s'ils ne se parlent pas directement».

Les islamistes frappent au cœur de la capitale algérienne

Carnage à la voiture piégée

Le rédacteur en chef du quotidien Le Soir est tué

Alger (AFP) — Les groupes islamistes ont frappé hier au cœur d'Alger, en faisant exploser deux voitures piégées, dont l'une contre la Maison de la Presse a fait au moins 18 morts et 52 blessés, selon un bilan officiel.

Le siège du *Soir* d'Algérie, le grand quotidien populaire, a été détruit. Son rédacteur en chef, Allaoua Ait Mohamed et un autre journaliste, Mohamed Dorbhan, ont été tués.

Ce dernier attentat, trois heures avant la rupture du jeûne de ramadan, a en partie détruit une ancienne caserne abritant les sièges de plusieurs journaux privés, dans le quartier populaire de Belcourt.

Il s'agit du deuxième attentat le plus meurtrier commis dans la capitale en quatre ans d'affrontements sans merci entre islamistes et forces de sécurité.

Quelques heures auparavant, l'explosion d'une première voiture piégée contre la mairie de Bab el Oued, un quartier populaire très peuplé, avait fait 35 blessés, selon un dernier bilan.

Le chef du gouvernement, Ahmed Ouyahia, arrivé à la Maison de la Presse, a déclaré que l'Etat algérien «en communion avec le peuple, se fera fort d'éliminer de la terre de l'Algérie cette barbarie».

«C'est un carnage, comme un tremblement de terre», a raconté hier en fin d'après-midi à l'AFP un journaliste qui errait, hagard, au milieu des gravats, à l'intérieur de la Maison de la Presse.

La rue Hassiba Benbouali, très animée, qui jouxte la Maison de la Presse, est encombrée d'ambulances, de giraphes allumés, de camions de pompiers, de grues.

En face de la Maison de la Presse, les vitres des immeubles ont été soufflées, les appartements sont sens dessus dessous. Des passants sont sous le choc, certains le visage ensanglanté, piqué d'éclats de verre.

L'un d'eux explique que cet attentat ressemble à celui qui avait visé le commissariat central, le 30 janvier 1995. Quarante-deux personnes avaient été tuées, et près de 300 blessées, pour la plupart des passants, lors d'une

attaque-suicide du Groupe islamique armé (GIA).

Un habitant a affirmé que la voiture piégée avait été abandonnée contre le mur de la Maison de la Presse par plusieurs hommes qui se sont enfuis en courant. «On redoutait une telle attaque», a expliqué un journaliste.

Les groupes islamistes accusent les journalistes de «collaborer» avec le pouvoir. Samedi, un journaliste à l'hebdomadaire *Révolution et Travail*, organe de la centrale syndicale UGTA, Abdallah Bouhechek, a été tué par balles près de Blida.

En deux ans et demi, 48 journalistes ont été tués dans des attentats attribués aux islamistes. Plus de quinze employés de presse ont aussi été assassinés.

Le double attentat d'hier s'inscrit dans la recrudescence des violences depuis le début du mois de jeûne du Ramadan, le 21 janvier. En moins d'un mois, douze attentats à la voiture piégée et à l'explosif ont été perpétrés.

Ces attaques ont notamment visé des édifices publics, des sièges de gardes communales, de même qu'un hôpital, et fait au moins 57 morts et plus de 200 blessés, selon des bilans officiels et de presse.

La période du ramadan est jugée propice au «Djihad» (guerre sainte) par les groupes armés qui veulent instaurer une République islamique. Au cours des dernières semaines, plusieurs dizaines de civils ont aussi été assassinés, le plus souvent à l'arme blanche.

Les autorités affirment que ces assassinats «ciblés», comme les attentats à la voiture piégée, assurés d'un large écho, servent à masquer l'échec des groupes armés, qui ont essuyé de lourdes pertes. Ils ont été désavoués par les électeurs, qui se sont rendus en masse aux urnes lors de la présidentielle du 16 novembre, ajoutent les autorités.

Le président Liamine Zéroual avait réaffirmé après cette élection sa détermination à combattre les «résidus du terrorisme».

Les islamistes accusent les journalistes de collaborer avec le pouvoir

TCHÉTCHÉNIE

Fin sanglante des manifestations

Grozny (AFP) — La manifestation pro-indépendantiste de Grozny, capitale de la Tchétchénie, a été dispersée hier, mais au moins 10 civils tchétchènes ont été tués au cours des affrontements qui ont opposé les troupes russes et la police tchétchène pro-russe aux manifestants.

Lors de ces affrontements qui ont eu lieu vendredi et samedi, 18 autres civils ont été grièvement blessés, selon des sources hospitalières.

L'opération de dispersion de la manifestation a été dirigée par le Service fédéral de sécurité (FSB, ex-KGB), a indiqué à l'AFP le vice-ministre de l'Intérieur tchétchène Abou Magamadov.

A l'hôpital numéro 9, une infirmière de service précise que trois personnes — deux hommes vendredi et une femme samedi — «sont décédés quelques heures après avoir été amenés». Selon elle, quatre autres personnes sont mortes samedi non loin de la place, lorsque la police tchétchène et quelques soldats ont voulu faire fermer le marché central, tout près de la manifestation et où se regroupait également du monde. Des taches de sang étaient encore visibles près des étals.

Toujours selon des sources hospitalières, trois autres personnes avaient été tuées la veille en face du palais présidentiel.

18 personnes hospitalisées ont été grièvement blessées par lance-grenade et par balles. Les blessés légers sont rentrés chez eux très vite, l'hôpital ne disposant que d'un chauffage électrique d'appoint.

Parmi les blessés, beaucoup ont été atteints aux jambes, un d'entre eux a reçu une balle à 3 cm du cœur.

Tous les drapeaux aux couleurs tchétchènes ont été retirés des bâtiments qui bordent la place sur laquelle se trouve le bâtiment du gouvernement tchétchène.

Les forces russes ont débloqué hier en fin de matinée les barrières qui empêchaient d'accéder à la place, après avoir cherché à vérifier si les derniers protestataires n'avaient pas laissé de mines dans le palais présidentiel en ruines, où ils s'étaient réfugiés pour la nuit.

Shimon Peres veut profiter de l'état de grâce

Élections anticipées en Israël

Jérusalem (AFP) — Le premier ministre israélien Shimon Peres, espérant tirer parti de sondages favorables, a annoncé hier sa décision d'avancer au printemps les élections générales prévues en octobre en Israël.

Le dirigeant travailliste a assuré qu'il avait besoin d'un nouveau mandat populaire pour continuer à progresser vers la paix avec la Syrie et les Palestiniens, pendant la législature de quatre ans.

La date du scrutin doit maintenant être déterminée en concertation avec l'opposition de droite, avant le vote d'une loi de dissolution du parlement. Selon les proches de M. Peres, le scrutin devrait avoir lieu fin mai ou début juin.

Le premier ministre qui parlait à la présidence du Conseil à Jérusalem, a expliqué qu'il avait assumé le pouvoir après l'assassinat de son prédécesseur Yitzhak Rabin, le 4 novembre, afin d'éviter toute «paralyse» du pays.

«Je me suis dit que mon devoir était d'empêcher toute paralysie du pays. J'ai donc repoussé l'idée d'élections anticipées immédiates. Mais aujourd'hui, je pense que la période de stabilisation [après le meurtre] est terminée», a expliqué M. Peres.

Comme on lui demandait s'il n'entendait pas exploiter le meurtre de Yitzhak Rabin par un extrémiste de droite et la vague de popularité qui a suivi pour le parti travailliste, il a répondu: «Je ne suis pas responsable

de la situation créée par le meurtre».

M. Peres a dix points d'avance dans les sondages sur son principal rival, le chef du Likoud Benyamin Netanyahu, et les commentateurs israéliens estiment qu'il s'agit là de la principale raison d'anticiper les élections.

M. Netanyahu qui se sait en position défavorable, a souligné qu'il acceptait les élections anticipées même s'il ne les souhaitait pas. Il a attaqué le premier ministre sur le processus de paix, en soulignant: «Contrairement à l'actuel gouvernement, nous entendons préserver l'unité de Jérusalem sous souveraineté israélienne. Nous demeurerons sur le plateau du Golan (...) Nous ne permettrons pas la création d'un Etat palestinien».

M. Peres a défendu le bilan du gouvernement travailliste issu des élections générales de 1992 en mettant en avant le redressement économique et le processus de paix.

Cautionner la politique de paix

Il a affirmé qu'il était nécessaire de lever l'incertitude sur l'échec électoral en Israël afin de faciliter les négociations avec la Syrie, affirmant que le scrutin reviendra à un référendum pour la politique de paix du gouvernement.

Lors du prochain scrutin, les Israéliens vont élire leurs députés, mais aussi, pour la première fois directement, leur premier ministre. M. Peres et Netanyahu, ainsi qu'un dissident du Likoud, M. David Lévy, ont fait acte de candidature.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



GRUPE QUEBECOR INC., chef de file dans le domaine des communications, cherche à s'adjoindre un(e):

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE TECHNOLOGIE

Relevant de la haute direction, vous agirez comme conseiller stratégique auprès des principaux dirigeants en matière d'évolution technologique. Vous aurez à superviser une équipe affectée au support technique des utilisateurs. Vous serez également responsable de gérer, d'orienter et de coordonner des projets au profit de diverses filiales et divisions de Groupe Quebecor inc.

Vous devez détenir un diplôme universitaire et cumuler un minimum de dix (10) ans d'expérience pertinente. Vous avez déjà géré des projets d'envergure et participé à des planifications stratégiques. Vous maintenez vos connaissances à la fine pointe des tendances technologiques et possédez une vision d'ensemble ainsi qu'une approche stratégique. Vendeur d'idées, vous êtes habile pour vulgariser l'information. Vous devez aussi faire preuve d'un bon esprit d'analyse et de synthèse.

La connaissance de l'anglais écrit et parlé est requise.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

France St-Vincent
Groupe Quebecor inc.
612, rue Saint-Jacques
Montréal (Québec) H3C 4M8
No de télécopieur: (514) 877-0347

Entreprise souscrivant au programme d'équité en matière d'emploi. Seules les personnes retenues recevront un accusé de réception.

Directrice ou directeur des études

Le collège de Bois-de-Boulogne requiert les services d'une directrice ou d'un directeur des études.

Le collège de Bois-de-Boulogne offre des services de formation collégiale à plus de trois mille étudiants en formation initiale et à environ neuf mille autres en formation continue. Le collège offre aux organisations de la grande région métropolitaine une gamme diversifiée de services-conseils et de formation qui sont en lien avec ses programmes. Il gère la Vitrine APO du réseau collégial. Il oeuvre également à l'échelle internationale.

Collège de Bois-de-Boulogne
L'avenir en formation

Sous l'autorité du directeur général, la directrice ou le directeur des études est responsable du développement, de la gestion et de l'évaluation des programmes d'études, des activités de formation du collège et des services à l'enseignement. Relève également de la Direction des études, le Centre Éducation Technologies du collège et la Direction de la formation continue et des services aux organisations. La directrice ou le directeur des études voit à l'application du règlement des études collégiales et préside d'office la Commission des études.

Les personnes intéressées à poser leur candidature devront avoir de préférence une formation universitaire de 2^e cycle. Elles auront dix années d'expérience dans le domaine de l'éducation et préférentiellement cinq années d'expérience dans des fonctions de gestion. Une connaissance approfondie de l'enseignement collégial serait appréciée.

Entrée en fonction souhaitée: début août 1996.

Le traitement est fixé selon le règlement ministériel déterminant les conditions de travail du personnel hors cadre des cégeps. Prière de faire parvenir sa candidature et son curriculum vitae au plus tard le 5 mars, à l'attention de la présidente du Conseil d'administration, à l'adresse suivante:

COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE
Concours directrice ou directeur des études
C.P. 82, Succursale Ahuntsic
Montréal (Québec) H3L 3N5

É D I T O R I A L

Dans une librairie

Lise Bissonnette

Pas plus que les Québécois de langue française, les Québécois de langue anglaise ne sont une communauté homogène. En témoigne le vif débat qui fait aujourd'hui rage entre eux à propos d'une éventuelle partition du Québec. Les « faucons » dénoncent les « agneaux » et vice-versa, les deux groupes ayant tout de même en commun un profond sentiment de malaise et d'incertitude après le référendum d'octobre. L'ignorer serait irresponsable.

Disons-le, les gouvernements successifs du Québec ont toujours été démunis devant ce phénomène. Libéraux ou péquistes, ils ne se sont jamais faits à l'idée que les Anglo-Québécois puissent se percevoir comme une minorité opprimée. Ils ne le sont pas — il suffit de penser au sort des francophones des autres provinces pour régler la question — mais l'idée s'en est néanmoins accréditée depuis vingt ans, à travers la lutte organisée que certains mouvements anglophones ont livrée et aux lois linguistiques du Québec et, bien sûr, au mouvement souverainiste. Le raccourci était commode, notamment devant les tribunaux et l'opinion internationale, et il a été pleinement utilisé.

Le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, a vite été initié au dilemme. Au cours d'une récente conversation avec un citoyen alors qu'il bouquinait dans une librairie anglaise de Montréal, il aurait dit avoir compris « l'angoisse » des anglophones. Sa remarque a aussitôt donné matière à une énorme manchette du quotidien *The Gazette*, et a nourri les tribunes téléphoniques des radios anglaises pendant plusieurs jours. Puis est arrivée la liste de magasinage des uns et des autres. Comment les rassurer? Déclarer Montréal ville bilingue, de dire l'ancien député libéral Reed Scowen. Assouplir la loi 101 et assouplir pour les immigrants les conditions d'accès à l'école anglaise, a décrété Alliance-Québec. D'autres ont réclamé une politique d'équité en emploi pour les anglophones dans la fonction publique, et la nomination d'un ministre préposé à l'anglophonie. Mais c'est encore *The Gazette*, en éditorial, qui a fait monter le plus haut les enchères, après avoir endossé la plupart de ces propositions: « Aussi longtemps que la possibilité de l'indépendance planera sur le Québec, même les mots les plus aimables ne changeront rien au climat d'incertitude et de méfiance. »

Autrement dit, même si 60 % de francophones ont voté OUI à la proposition de souveraineté en octobre dernier, la majorité aurait beau faire, concéder la liste de magasinage au complet, elle ne se concilierait jamais la minorité si elle ne renonce pas à son objectif. On voudrait illustrer la mentalité coloniale qui perdure en notre contrée qu'on n'en trouverait pas de plus parfait résumé. Mais on ne saurait mieux illustrer, également, l'impasse des solutions institutionnelles, qui ne seront jamais suffisantes à moins que le Québec décide tout simplement de rentrer dans le rang canadien sans faire d'histoire.

Les deux solitudes semblent donc, comme toujours, inconciliables. À moins qu'on s'intéresse de plus près au débat sur la partition, pour ce qu'il révèle de l'évolution de l'anglophonie québécoise. D'un côté il y a les tailleurs de territoire, qui refusent toute légitimité au courant souverainiste et le traitent comme une subversion de leur citoyenneté canadienne. Ils représentent la pointe exacerbée des mouvements qui ont contesté sans arrêt l'affirmation linguistique et politique du Québec, sous quelque forme que ce soit, et sous quelque gouvernement que ce soit. De l'autre, commencent à apparaître des groupes qui affirment leur appartenance québécoise et rejettent non seulement le jusqu'au-boutisme mais le jeu même de la fausse minorité opprimée.

Il y a, entre ces derniers groupes, d'importantes nuances. La lettre d'une soixantaine de jeunes intellectuels gravitant autour de l'Université McGill était de toute évidence proche du mouvement souverainiste, tandis que celle des neuf signataires réunis autour du philosophe Charles Taylor et de l'écrivain Neil Bissonndath est nettement la réaction de fédéralistes, qui appellent à la résolution du conflit par les voies les plus respectueuses de la démocratie. Quelle que soit leur option politique, les auteurs de ces lettres ne font pas que lancer un appel au calme; ils acceptent pleinement l'évolution de la société québécoise, refusent de la diffamer comme le font

les partitionnistes pour arriver à leurs fins, mais soulignent la nécessité d'établir des ponts. Ainsi, si M. Taylor ne demande pas aux indépendantistes de renoncer à leurs idées, il leur rappelle que c'est bel et bien leur mouvement, objectivement, qui a créé le sentiment d'une « aliénation » chez les Anglo-Québécois. « On ne sait pas vraiment, a-t-il déclaré au *Devoir*, si la dualité qui existe à Montréal est considérée comme un atout par le mouvement indépendantiste ou comme un obstacle et un danger. Quelle est la vue d'ensemble de ce mouvement sur cette question? Ce n'est pas clair. »

Ce genre d'interpellation a le don d'irriter les souverainistes qui ont tenté des efforts de rapprochement au cours des dernières années. Mais il ne s'agit pas, ici, de s'expliquer l'un à l'autre *ad nauseam*. Il s'agit d'essayer de voir comment le Québec peut concevoir son développement en symbiose avec la communauté anglophone et les communautés culturelles qui s'y sont naturellement rattachées? Comment peut-il les traiter comme un « atout »? Y a-t-il une autre voie que la négociation de quotas, de districts bilingues et autres reconnaissances symboliques dont le Canada lui-même a épuisé les limites avec ses minorités sans que son « unité » y gagne beaucoup?

Ce n'est pas un hasard si le mouvement de réconciliation qui se dessine émerge des milieux intellectuels et culturels. Pendant que les activistes politiques et les médias traditionnels s'agitaient, ces milieux de langue anglaise

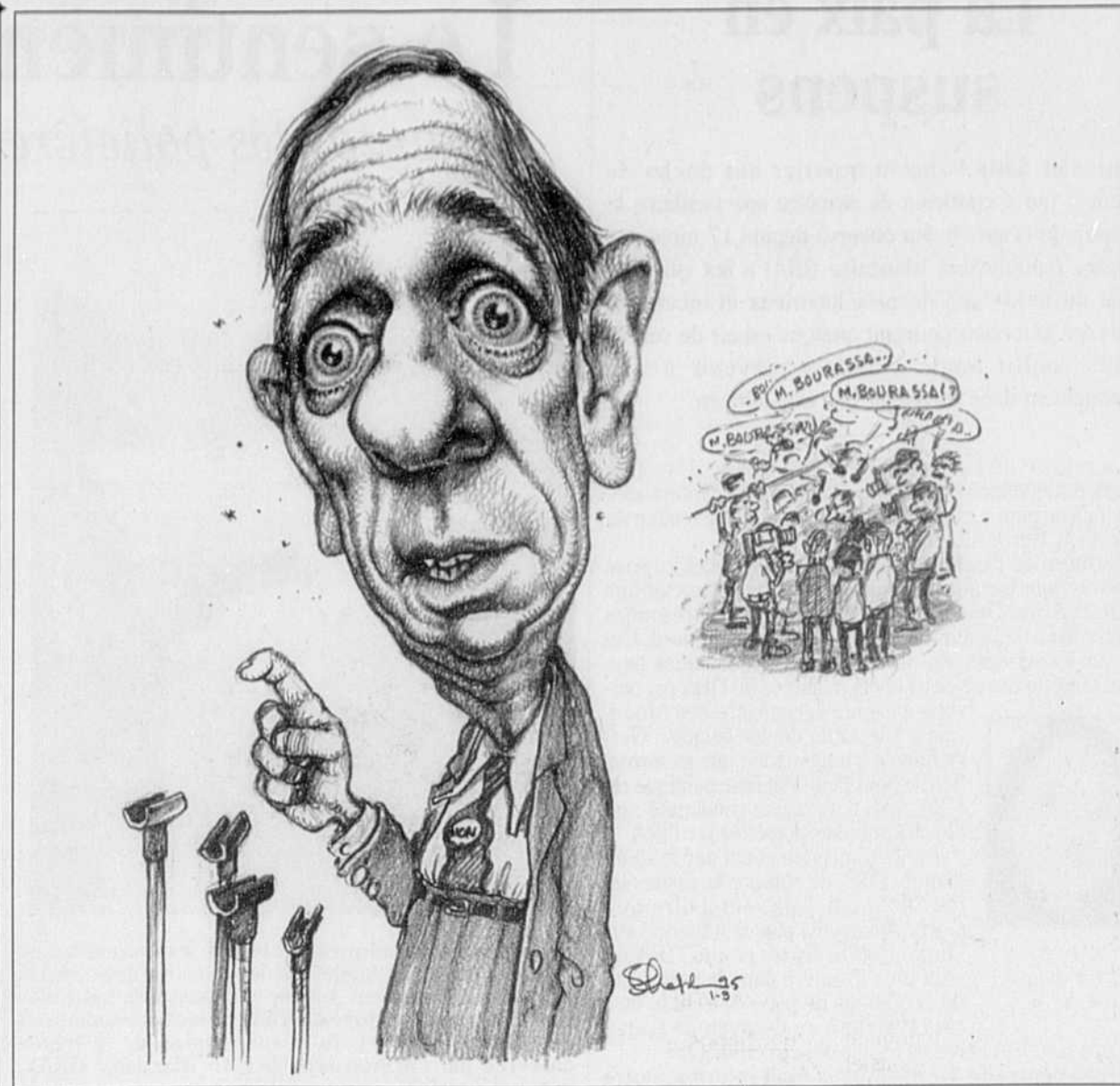
ont évolué plus discrètement comme un ferment de « l'intégration sans assimilation » que le Québec oppose au modèle multiculturel canadien. Partout à Montréal, sur les campus, dans les galeries et musées, chez les musiciens et artistes de la scène, chez les écrivains et traducteurs, dans des publications culturelles parallèles, des Québécois de langue anglaise ont perdu intérêt aux querelles politiques des corps constitués et les impasses où se sont enfoncés leurs aînés. Ils ne sont pas souverainistes pour autant, cela n'a d'ailleurs aucune importance, mais ils vivent pleinement ici pour y rester, ils sont en prise sur l'ensemble des milieux de réflexion et de création, ils sont attachés au Québec tel qu'il est et surtout tel qu'il pourrait devenir s'ils s'y sentaient un rôle plus déterminant.

Il n'est pas facile de trouver le moyen de consolider cette alliance encore trop virtuelle mais il est par contre aisé de reconnaître que le gouvernement est encore trop « provincial » du Québec à là-dessus manqué de belles occasions. On songe à la politique culturelle, à peu près muette là-dessus, y compris dans ses nombreuses réflexions préparatoires. On songe au grand vide d'action qui a suivi la politique d'immigration en 1990 — celle qui définissait justement « l'intégration sans assimilation » — on songe à la réflexion en cours sur l'éducation qui n'aborde que timidement les contenus culturels de l'éducation, et le statut particulier de l'école montréalaise. Le « métissage culturel » que M. Bouchard a évoqué dans son discours d'investiture fait encore peur.

Constituer un groupe de réflexion totalement libre d'arrière-pensées politiques à propos de nos rapports culturels, en faisant une place majeure aux jeunes générations qui les conçoivent autrement, ce ne serait pas un risque mais un investissement dans le développement du Québec, quoi que nous réserve l'avenir au plan politique. Ce sont les milieux intellectuels et culturels qui, au cours des années quarante et cinquante, ont préparé la voie à la révolution tranquille. Ce sont encore eux qui, de façon souterraine et méconnue, dans des lieux peu fréquentés par les élites traditionnelles, devinent l'inévitable mutation de la société québécoise quand elle aura pleinement accepté son pluralisme. Plutôt que de les rejeter, comme autrefois, il faut les amener à parler plus fort.

Malgré ceux qui le démontrent, M. Bouchard jouit d'un crédit suffisant auprès des Québécois sensés pour prendre ce risque. Ce n'est pas un hasard, non plus, si le fil lui en a été donné par voie culturelle, dans une librairie...

Rejoindre
l'anglophonie
québécoise
par la voie
culturelle



Écoles: refermons

Quelques événements d'une rare brutalité répercutés dans les médias et le thème de la violence à l'école était de nouveau inscrit en priorité à l'ordre du jour, cette semaine en France.

Un exemple. Pierre Fage, professeur-adjoint du Lycée Joliot-Curie d'Aubagne, exhibait, à la une des journaux et des informations télévisées: un gros œil au beurre noir, un bandeau sur la tête, et, pour faire bonne mesure, cinq points de suture.

Le pauvre homme expliquait que le père d'un des enfants du lycée avait mal réagi au vol d'une pièce sur la mobyette de son rejeton à l'école: il était donc allé régler cela à sa façon. « Un grave événement violent », braimaient en chœur les médias. Non: deux. Car le premier c'est le vol. Et sans doute plein d'autres vétilles du même genre que toute l'école, dont M. Fage, tolérât peut-être depuis trop longtemps.

D'autres événements similaires étant survenus la même semaine — coups et blessures, incendies de voitures de profs, saccages, rackets, trafic de drogue et j'en passe — les médias fouillaient encore une fois ce dossier, mettant au jour le climat d'insécurité et d'agressivité qui règne dans certaines institutions.

La pièce qui allait alors se jouer a été tant de fois répétée qu'elle aurait été prévisible jusque dans ses moindres détails, n'edt été de quelques professeurs qui ont contraint à revoir le scénario en bousculant un peu la distribution et le texte de cette tragi-comédie: ils se sont mis en grève pour impossibilité d'exercer leur métier dans des conditions satisfaisantes.

Il faut leur dire bravo. Le ministre se serait bien contenté, comme d'habitude, d'accuser les médias de monter en épingle quelques situations extrêmes. Mais, cette fois, des déclarations d'intention et un discours sur la vertu de la prévention n'auraient pas suffi à éteindre le feu.

Ne pouvant se contenter de lire un texte sur des fiches, il a fallu que le ministre improvise. Un petit miracle s'est alors produit: il a dit quelque chose d'inattendu et de sensé. Il a dit: « Refaisons de l'école un sanctuaire. Refermons-la. »

Cela lui a peut-être échappé, dans un moment d'inattention.



NORMAND
BAILLARGEON

Pendant ce temps, le cirque médiatique poursuivait sa tournée d'experts. Les experts sociologues assureraient que c'est un reflet de notre temps. Ils accusaient ici les médias, là les banlieues, là la pauvreté. Soit. Ils affirmaient aussi que le phénomène est de peu d'importance: seulement 2 % des collèges, et lycées sont déclassés « Zone d'Éducation Prioritaire ». Soit — bien que j'aie envie de donner un cours sur l'utilisation des statistiques sociales à ces braves gens: demander à être classé ZEP est mauvais pour la réputation du collège, du quartier, etc. Alors...

Mais soyons beau joueur: soit, cette fois encore. Les experts psychologues assureraient pour leur part qu'il faut comprendre le violent qui tabasse son prof. Et un professeur avait si bien intégré cette idée qu'il se félicitait du coup reçu: ça instaurait le dialogue! (sic!)

Les experts criminologues assureraient... Arrêtons là.

Moi qui ne suis expert en rien, j'assure qu'il n'y a pas de place pour la violence à l'école. Ceci admis, il faut donc tout mettre en œuvre pour qu'il n'y ait pas de violence à l'école.

« Mais ils pensent comme toi », direz-vous. Non. Car ils proposent de gérer la violence à l'école: donc ils l'admettent en son sein. Je dis qu'il faut commencer par ne jamais la gérer. Simplement l'exclure. Et que ceci ne doit pas être le fait de l'école seule, mais de toute la société.

« Peut-être, direz-vous pour ne pas être en reste. Mais alors les vases communicants? Car cette violence refoulée hors de l'école et que l'école ne gère plus, elle se retrouve bien quelque part. »

Vous avez raison. Elle se retrouve un peu partout dans la société, là même d'où, parfois, elle provient.

On a donc un problème de violence, parfois rare, parfois diffus, parfois

plus fréquent, plus ou moins intense selon les cas. Ce qui pose un problème à l'école et un problème très grave à la société.

Le problème de l'école est le suivant: comment ne pas laisser la violence pénétrer et comment l'exclure quand elle est entrée. Ce problème n'est pas facile, il n'est peut-être pas résolvable dans tous les cas, ne l'est sûrement pas définitivement. Mais il se laisse traiter quand on a collectivement décidé qu'il doit en être ainsi — et il doit en être ainsi, sans quoi l'école cesse d'exister comme école.

Le problème de la société est le suivant: que faire de cette violence et de ceux qui l'exercent? Ce problème est très grave. Mais ce n'est pas d'abord ni seulement, ni même essentiellement celui de l'école. Ce qui n'exclut pas que l'école et ceux qui la font puissent y réfléchir et même contribuer à le résoudre. L'école, correctement comprise, celle qui en droit, doit accueillir tout le monde, en détient même la seule solution possible, hormis la détestable répression. Cette réponse se nomme éducation, savoir, pensée, culture.

Mais penser ainsi, c'est surtout faire l'inverse de ce qu'on fait depuis 30 ans. Car nous n'avons cessé d'ouvrir l'école à tout, à tous les discours, à toutes les idéologies, à toutes les pratiques, à toutes les revendications. Ou peu s'en faut. Y compris, subrepticement, sans le vouloir, à la violence, à la sottise, au fric, à tout ce qui pourrait la vie et qui est en train de tuer ce dernier havre de paix. On a donc fini par oublier ce qu'est l'école et à quoi elle sert.

Ce n'est qu'au prix du maintien d'une distinction entre la vie et l'école qu'on peut préserver l'une en espérant changer l'autre en y faisant entrer un peu des valeurs de l'école. C'est cela, et ce principe qui veut que toute pédagogie et toute école qui se refusent à ce conservatisme se condamnent à être infiniment réactionnaires, qu'il faut rappeler au ministre de l'Éducation. Car ce brave homme, révenu de son moment d'illumination, se félicitait plus tard de ce que, dans un lycée, des étudiants prenaient en charge eux-mêmes leur sécurité. J'entends d'ici la conversation: « Et que voulez-vous faire plus tard, petits? » « Grâce à l'école on a trouvé: mon copain, gangster; et moi, milicien. »

À PROPOS

... de temps partiel chez les femmes

Chez les hommes âgés de 25 à 64 ans, l'emploi à temps partiel a aussi progressé, mais à partir d'un seuil beaucoup plus bas. En revanche, le taux d'emploi chez les femmes du même âge est demeuré relativement stable.

Toutefois, les données de l'ESG montrent qu'en 1994 les femmes âgées de 15 à 64 ans étaient encore trois fois plus susceptibles que leurs homologues masculins de travailler à temps partiel. Entre 1989 et 1994, le taux d'em-

ploi à temps partiel chez les hommes a légèrement augmenté (passant de 7 % à 8 %), mais il a diminué de façon marginale chez les femmes (passant de 25 % en 1989 à 24 % en 1994). En 1994, environ 2 millions de Canadiens âgés de 15 à 64 ans travaillaient à temps partiel, alors que près de 11 millions étaient des travailleurs à temps plein.

Perspective, Statistique Canada, Hiver 1995

L E T T R E S

Des salaires à fond la caisse

À propos de l'article d'Yves Michaud dans *Le Devoir* du jeudi 1er février 1996

Dans la page Idées du *Devoir*, M. Yves Michaud fait une réflexion percutante sur la honte que constitue actuellement la rémunération excessive des dirigeants de banques. Je voudrais l'en féliciter et ajouter combien devraient être nombreux les gens, principalement des intellectuels qui en ont le talent, qui dénoncent comme lui cet abus en train de miner notre société.

Ce n'est plus seulement une question de honte morale, c'est aussi une question d'équité sociale élémentaire permettant un climat de saine motivation de la part de tous les éléments qui concourent à la

créativité économique dans notre société. Quand on pense que certains dirigeants de banques gagnent dix fois plus qu'un premier ministre, on pourrait peut-être croire qu'ils le méritent parce que ce sont eux qui font marcher notre économie.

Mais on peut se dire qu'ils n'ont pas l'alibi des grands athlètes qui négocient avec un patron: celui-ci reçoit au moins autant qu'il donne. Le grand dirigeant de banque, lui, ne négocie pas; il prend et il prend plus grand qu'il ne mérite parce que ceux qui lui permettent un tel salaire, ce sont habituellement de petites gens isolés et incapables de contrer son appétit.

Pourquoi un dirigeant de banque devrait-il toucher dix fois plus qu'un premier ministre ou qu'un médecin, quinze fois plus qu'un professeur

d'université, vingt fois plus qu'un professeur de Cégep, trente-trois fois plus qu'une infirmière, quarante fois plus qu'une simple manœuvre?

M. Michaud souligne que les actionnaires appellent les dirigeants des banques à plus de discipline et de modération. Le temps de la curée est fini, rappelle-t-il justement. S'il faut que chacun pousse maintenant à la roue, les dirigeants de banques gagnant présentement autour du million par année devraient suivre l'exemple de M. Bouchard et rendre disponible aux plus démunis une portion de leur revenu astronomique. Il y aurait là un effet d'entraînement qui ne pourrait que porter des fruits au centuple.

Jean-Pierre Audet
Montréal, 6 février 1996

IDÉES

Sommet socioéconomique

La démocratie directe

Pour bâtir une solidarité et développer une responsabilité sociale, une plus grande discussion s'impose entre nous, au delà des modes traditionnels de représentation

JEAN-PHILIPPE LAPIERRE
Étudiant en études humanistes
Université McGill

La tenue d'un sommet socioéconomique, proposée par M. Bouchard, constitue l'étape primordiale à la résolution de nombreux problèmes qui paralysent notre société. Cependant, le succès ou l'échec de cet exercice tient de la forme qu'il prendra. Je crois en effet que faute de délaisser notre croyance aveugle en une démocratie représentative et de faire de ce sommet un exercice de démocratie directe, nous n'arriverons pas à recréer un climat social et une économie saine, et serons forcés de remettre en question une large part de nos programmes sociaux. Il est grand temps de nous rendre compte que notre foi dans la démocratie de représentation et dans l'application pyramidale des décisions qui en découlent, joue présentement contre nous et nous empêche d'entrevoir les bonnes pistes de solutions à nos problèmes socioéconomiques.

Il ne s'agit pas de faire le procès du rôle joué dans notre société par nos différents représentants politiques, syndicaux, ou issus d'autres groupes d'intérêt. Cette pratique de représentation a jusqu'à aujourd'hui fait avancer grandement l'exercice démocratique et l'on comprend qu'elle jouisse d'une place à part dans l'esprit de chacun. C'est en effet sous ce modèle qu'ont été gagnés maints progrès vers une plus grande équité sociale dont nous pouvons être fiers. À l'instar de la plupart des démocraties occidentales, la politique au Québec fonctionne très largement sur des bases représentatives avec les succès qu'on lui connaît.

Cependant, la situation actuelle, par la rigueur budgétaire qu'elle impose à nos gouvernements, exige de nouvelles façons de faire. Nos dirigeants ne disposent plus de la soupape que constituait l'endettement et qui jusqu'ici a aidé à maintenir la cohésion sociale et la confiance des citoyens. L'État se doit désormais de respecter un certain plafond des dépenses. Il ne peut plus garantir le bien public à tout prix. Résultat: des crantés s'installent dans toutes les couches de la société, craintes qui minent la solidarité sociale. Chacun recherche son intérêt propre au détriment du bien public. De peur de se faire rou-

ler par un désengagement soudain ou parce qu'il sent qu'il n'obtient pas assez pour ses impôts, il cherche à profiter davantage du système et à y contribuer aussi peu que possible! Les abus de toutes sortes, le travail au noir, la recherche effrénée d'abris fiscaux pour payer le moins d'impôt possible, rendent la situation ingérable et du même coup réduisent les possibilités de maintenir nos acquis sociaux.

Lorsque la confiance et le tissu social sont ainsi brisés, les décisions des représentants politiques deviennent décousues et inefficaces face aux problèmes qui surgissent. En l'absence de citoyens responsables et conscientisés, ces décisions ne font que nourrir un engrenage qui mène à pis encore puisque l'on ignore leurs conséquences réelles.

L'exemple récent de la hausse proposée de la taxe de vente sert bien ce propos. D'abord mise de l'avant par le ministre des Finances pour apporter (en théorie) des revenus additionnels à l'État, elle fut ensuite retirée à la demande de M. Bouchard. Bien qu'elle eût pu, à court terme, rapporter plus d'argent à l'État, cette hausse risquait toutefois d'avoir des répercussions bien plus néfastes telle la diminution de la consommation et tout ce qui s'ensuit.

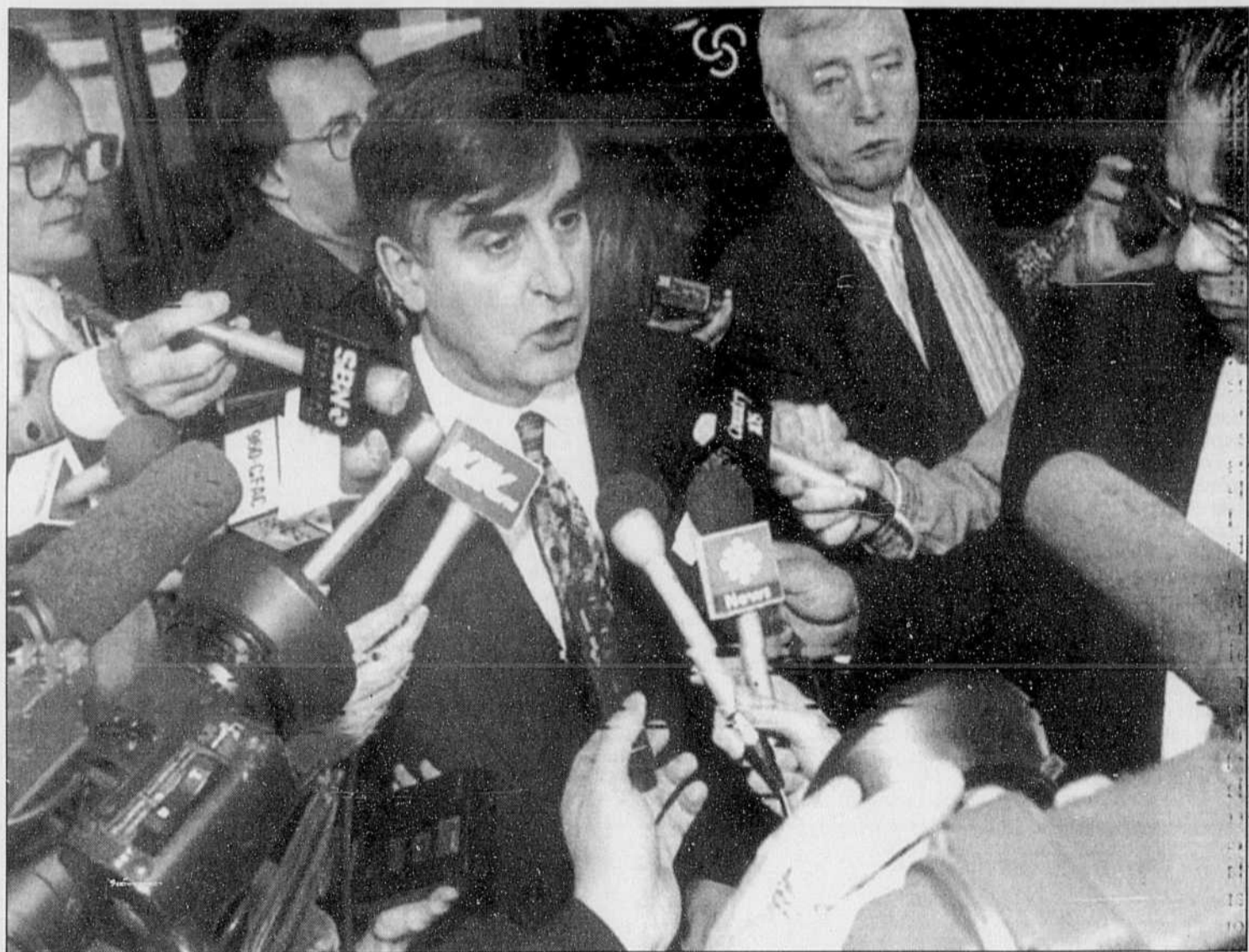
Les conséquences économiques de décisions politiques peuvent toujours être estimées, mais qu'en est-il des conséquences psychologiques qui sont, elles, beaucoup moins facilement observables?

Se sentir victimisé par les actions d'un gouvernement qui cherche à économiser en coupant dans les acquis sociaux, se savoir abandonné par sa propre communauté, a des répercussions beaucoup plus graves sur la vie des gens.

La révolte française de décembre dernier démontre bien l'urgence de réévaluer les approches de *downsizing* étatique et l'impératif de maintenir une justice sociale malgré nos difficultés financières (*Le Monde diplomatique*, janvier 1996). Cependant, cela n'est pas possible sans s'assurer l'appui de la population.

Le premier ministre semble avoir diagnostiqué l'impasse dans laquelle nous menons les solutions à la pièce en proposant plutôt un sommet pour discuter de la situation. Voilà un pas dans la bonne direction.

Cependant, rien n'est encore gagné puisque l'on veut faire de ce forum une rencontre de négociation entre représentants de groupes d'intérêt différents alors qu'il faudrait, à mon avis, élargir l'échange aux six millions de citoyens. Les pressions exercées



Le premier ministre Lucien Bouchard.

pour en faire un lieu de discussion entre partenaires syndicaux, patronaux et gouvernementaux en nombre très restreint, soi-disant pour éviter la politique spectacle, laissent en effet présager de la volonté des intervenants potentiels à se réserver le monopole de la représentation (*La Presse*, 20 janvier 1996). Il faudra donc beaucoup de détermination au premier ministre pour briser avec une tradition politique selon laquelle seuls les grandes centrales syndicales, conseils du patronat et autres groupes d'intérêt peuvent se charger de dialoguer avec nos dirigeants et décider de notre avenir.

Il importe, à ce point, de spécifier en quoi il est impératif de briser avec ces modes de consultation traditionnels si l'on veut atteindre l'intérêt commun. La raison en est

bien simple: les représentants ne doivent pas monopoliser les débats autour de leurs intérêts corporatifs propres puisqu'il faut rejoindre directement les propriétaires des biens publics, les citoyens, si l'on veut renverser la situation désastreuse de nos finances.

Car ce sont ces derniers qui prennent les décisions quotidiennes qui régissent la survie ou non de ces biens. Puisque c'est au niveau de chaque citoyen, aussi, qu'il faut rebâtir le sentiment de confiance et de responsabilité sociale qui seul peut assurer la poursuite du bien commun. Quand nous saurons que nous pouvons compter sur un tissu social suffisamment solide et des concitoyens responsables, alors seulement les problèmes de fonds publics se résoudront.

Pour bâtir cette solidarité et développer cette responsabilité, une grande discussion s'impose entre nous tous, au delà des modes traditionnels de représentation. Le sommet socioéconomique peut être le remède à la paralysie et au cul-de-sac financier dans lesquels se trouve l'État québécois. Il doit pour cela devenir une agora favorisant la libre expression et l'échange, et non un lieu de négociation où la prise de décisions demeure entre les mains de quelques-uns.

Il faudra donc briser avec la tradition politique des 300 dernières années et renouer avec l'idéal démocratique d'ancêtres plus lointains. Comme eux, il nous importe aujourd'hui, en tant que concitoyens, de pouvoir discuter face à face afin d'établir des bases nouvelles à notre société.

Civiliser le marché, voilà la priorité

Nous vivons dans une mégalopole où le barbare conquérant n'est plus Gengis Khan mais le Marché

FERNAND COUSINEAU

Professeur d'économie au Cégep de Matane

A la suite de son intronisation au poste de premier citoyen d'une population, qui n'est pas encore convaincue qu'elle mérite l'épithète de nation, je me permets de lui écrire. Et si je semble pasticher Boris Vian, n'allons surtout pas croire que «je m'en vais désertier».

Si j'ose interpeller ainsi le premier ministre, c'est que je l'ai entendu, le 25 janvier dernier, déclarer que nous sommes les principaux responsables de cette dette qui nous accable et qu'il est de notre responsabilité de nous en acquitter; il faut donc s'attendre à des décisions difficiles, s'est-il empressé d'ajouter. Tel était en substance l'ordre de ses propos qu'il a repris dans le discours suivant la séance d'assermentation.

Qu'il me soit permis de lui dire que le citoyen que je suis, qui a la tristesse d'avoir comme reconnaissance sociale la qualification d'économiste, ne se sent nullement coupable et responsable de l'incompétence administrative dont nous faisons les frais, certains plus que d'autres. En toute humilité, j'aimerais lui rappeler l'origine de ce gouffre au sein duquel nous nous enlisons de plus en plus et ce, malgré les multiples «mesures de redressement» prises depuis bientôt 15 ans.

Il était une fois, un président des États-Unis du nom de Reagan. Ce dernier, qui avait comme principale conseillère une voyante, raconte-t-on dans les coulisses du pouvoir, avait une fixation. Il croyait que les Soviétiques étaient, atomiquement parlant, plus puissants que les Américains. Souvenons-nous de cet appel à la nation où il démontrait, tableaux à l'appui, qu'advenant un conflit nucléaire l'Amérique serait perdante. Dès lors naquit le projet *Star War*.

Mais encore, fallait-il financer cet important programme de recherche. Ne pouvant augmenter taxes et impôts, puisque telles étaient ses promesses électorales, il tenta de butiner dans les enveloppes des services pour lesquels les citoyens paient un lourd tribut, et en contrepartie de quoi ils sont en droit de s'attendre à un juste retour. Le Congrès d'alors, majoritairement démocrate, s'empressa de lui refuser et d'en profiter pour refaire une beauté politique au parti qui vaquait dans l'opposition.

Voulant contourner l'impasse, ses spécialistes de l'économie, prêchant la doctrine monétariste, lui soufflèrent l'idée de combattre l'inflation par l'augmentation draconienne des taux d'intérêt. Certains esprits soupçonneux diront que ce n'était qu'un prétexte pour pomper les capitaux étrangers dans les banques américaines et ainsi pouvoir emprunter les sommes colossales nécessaires pour le programme de la guerre des étoiles; mais il ne faut pas

croire de telles sornettes. Qui a jamais vu un homme d'État, président des États-Unis, endetter sa nation par des dépenses militaires? Fiction! Toujours est-il, qu'à la suite de l'augmentation des taux d'intérêt au début des années 80, les capitaux affluèrent tant et si bien vers les banques américaines, que devant un ralentissement économique interne majeur, les autres nations durent suivre cette politique des taux d'intérêt élevés. Le Canada et donc le Québec furent soumis à cette politique monétaire pendant quelque six années. L'Europe et l'Asie n'y échappèrent pas non plus. Devant ce ralentissement économique, les gouvernements d'alors tentèrent, en premier lieu, une approche keynésienne et empruntèrent pour relancer l'économie. Et de ces emprunts naquit le fossé qui au fil des ans et des taux usuraires s'est transformé en abîme, pour ne pas dire en cauchemar.

Alors, lorsque j'entends depuis plus de 15 ans que nous n'avons plus les moyens de nous payer les services pour lesquels les citoyens contribuent, la moultarde me monte au nez. Et lorsqu'on y rajoute une TPS et une TVQ et que la situation du déficit et celle de la dette ne font qu'empiéter, au point où le service de la dette dépasse le déficit annuel, j'en suis malade.

Ce qui est amusant dans tout cela, convenons-en, c'est que tout ce temps-là chacun des ministres des Finances qui se succèdent, indépendamment de leur allégeance politique, nous annonçait l'aube d'une nouvelle ère. Qui plus est, les partis d'opposition dénonçant les velléités des décideurs en poste, s'empressaient d'en remettre une fois au pouvoir.

La politique économique que a fait élire le gouvernement à Ottawa se résuimait en trois mots: *job, job, job*. Pourtant, pour l'essentiel, les efforts furent mis à combattre le déficit et à espérer que la reprise américaine génère une croissance économique au Canada créant ainsi, par automatisme, des emplois.

Au sein même de la contrée qui est la nôtre, nous avons entendu haut et fort des clameurs qui annonçaient «une autre façon de gouverner», par un parti qui se targue d'être social-démocrate. Pourtant, dans le premier et seul budget de celui que le premier ministre d'alors avait présenté comme étant «la plus belle tête économique de la nation», rien qu'aucun autre parti n'eût été capable de faire.

Nous tourbillonnons au sein d'une gestion de l'immédiat, où l'apparence prend trop souvent la place de la compétence, où le plaisir du pouvoir commande davantage le geste qu'une réflexion sur le sens du geste à poser, et où l'économisme et les impératifs du monde de la finance prennent sur la condition des humains. Nous vivons dans une mégalopole, où le barbare conquérant n'est plus Gengis

Khan, mais le Marché. Et comment imputer à ce non-être, ce non-lieu et ce non-quelque-chose la responsabilité de nos malheurs? Nous sommes sous le joug d'un processus autorégularisant qui nous commande nos agirs, plus que nous ne pouvons les lui imposer: du moins c'est ce qu'assurent ces économistes, prétextant la scientificité de leurs palabres et qui me font regretter ma compétence.

J'en appelle à l'être social du premier ministre afin que la priorité des priorités consiste à civiliser le marché; cela signifie:

■ que toutes les décisions administratives soient précédées d'une réflexion d'ordre éthique qui donne sens à ces décisions et les distingue d'une gestion de l'immédiat;

■ que l'évaluation de la richesse de la nation soit centrée sur l'être plus que sur l'avoir; cela implique que l'économie soit subordonnée aux besoins de la condition des humains, plus qu'à l'impératif du marché;

■ que le commerce entre les nations ne soit plus le lieu d'une conquête de territoires, tels les barbares d'antan, mais dont les fondements soient plus centrés sur l'entraide et la coopération;

■ qu'il nous faut moraliser la production, c'est-à-dire adapter les niveaux de la production aux besoins de l'être plutôt que l'inverse, comme le défendait Keynes en son temps;

■ que l'ingéniosité humaine se transfère en amélioration de la qualité de vie au travail, plus qu'en augmentation du rendement;

■ qu'une politique d'emploi soit établie et appliquée, afin que tous et chacun puissent besogner dans un domaine de compétence qui est le leur et dans un contexte où il est valorisant d'œuvrer;

■ que le rêve soit rendu à ces millions de jeunes qui n'ont de choix que de vaquer dans un brouillard de plus en plus opaque;

■ que soient socialement responsabilisées les entreprises, en matière d'environnement, de protection des ressources naturelles, du respect de la main-d'œuvre lors d'innovations technologiques, de transferts de production ou de fermetures;

■ que tous et chacun soient appelés à remplir de façon équitable leur devoir de citoyen en matière de fiscalité;

■ que soit démocratisée la démocratie; c'est-à-dire que la participation des citoyens à la chose publique ne se limite plus au simple acte de l'expression par le vote.

À l'aube d'un prochain millénaire, il est des impératifs qui nous interpellent et nous commandent de voir au delà de l'apparence et de la gestion de l'immédiat. Sort auquel nous convient trop de politicien en mal d'idées ou de cote de popularité. J'invoite le premier ministre à ne pas réduire son action au simple déficit, bien qu'il soit important d'y remédier. Il nous faut pour franchir le cap de ce millénaire et mériter le qualificatif de civilisation, des hommes et des femmes qui soient à la hauteur des fonctions qu'ils occupent. Et je crois qu'il est de ceux-là.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charrier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakabuski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Duclos et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoit Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylvain Tramier (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Jocelyn Coulon, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (carticaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marie-Claude Petit, Julie Tremblay (commis); La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, Avis publics et annonces classées), Jacqueline Avil, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlene Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Miscovic, Jacques A. Nadeau, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire); L'ADMINISTRATION Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Florine Cormier, Céline Furoy, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross; LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachel Leclerc-Venne; LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Chrystian Guy (superviseur à la promotion des abonnements); LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur de la technologie et des approvisionnement), Michael Schneider (direction de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christian Vien, Olivier Zica; LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Yves L. Duhaime (président); LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

ACTUALITÉS

HAREL «On tourne en rond»

SUITE DE LA PAGE 1

qu'ils n'étaient plus admissibles aux prestations de l'assurance-chômage, l'intégration des deux programmes est une solution qui s'impose, selon Mme Harel.

Cette dernière a dit déplorer le phénomène selon lequel les deux paliers de gouvernement s'adonnent à un «jeu pervers qui consiste à démanteler les sans-emploi d'une colonne fédérale à la colonne provinciale, et vice versa». En effet, la participation des assistés sociaux à certains programmes d'employabilité les rend admissibles aux prestations de l'assurance-chômage à la fin du programme. Ils se trouvent de nouveau à l'aide sociale, toutefois, après l'épuisement de leurs allocations d'assurance-chômage.

«On tourne en rond. C'est à cela qu'ont servi les programmes d'employabilité depuis dix ans», a constaté le ministre de l'Emploi. Après avoir effectué une fois le tour de ce cercle vicieux, les assistés sociaux «retournent à la case départ, avec plus de découragement».

C'est en partie dans le but de mettre fin à ce «cloisonnement» des programmes qui nuit tant à leur efficacité que le premier ministre Lucien Bouchard a fait part de son intention de fusionner le ministère de la Sécurité du revenu à celui de l'Emploi, permettant aux assistés sociaux d'avoir accès à l'ensemble des mesures du gouvernement québécois destinées aux sans-emploi.

Les fonctionnaires de Mme Harel négocient actuellement avec Ottawa sur le transfert au Québec des sommes reliées aux programmes fédéraux «actifs» à l'intention des chômeurs — formation, etc. — en fonction «du consensus québécois» voulant un retrait fédéral des politiques de la main-d'œuvre. «Il faut faire un pas de plus, a fait savoir la ministre vendredi. On est prêt à réfléchir avec nos partenaires sur le transfert aussi des mesures passives», soit la gestion complète de la caisse de l'assurance-chômage.

Sur ce plan, Mme Harel ne rejoint guère ses vis-à-vis provinciaux qui, loin de vouloir se voir confier la responsabilité des chômeurs, invitent Ottawa à s'occuper de leurs assistés sociaux. La recommandation de réunir dans un seul programme national les programmes provinciaux de sécurité du revenu et le régime fédéral de l'assurance-chômage émane d'un document préparé à

l'intention des premiers ministres provinciaux par le «conseil ministériel sur la réforme et le renouvellement de la politique sociale».

Ce dernier regroupe des ministres des affaires sociales et des affaires intergouvernementales de tous les provinces et territoires, à l'exception du Québec. Le rapport, qui n'a pas été rendu public mais qui a fait l'objet de nombreuses fuites depuis deux semaines, est le fruit d'une initiative des autres provinces qui visent à mieux définir le partage des responsabilités fédérales et provinciales dans la sphère sociale.

Le rapport, dont *Le Devoir* avait fait état dans son édition du 29 janvier dernier, a provoqué une vague d'indignation parmi les avocats sociaux dans le reste du Canada avec sa recommandation qu'Ottawa «consulte» les provinces et s'entende avec elles avant d'intervenir, en vertu du pouvoir fédéral de dépenser, dans la sphère sociale — une compétence prétendument exclusive des provinces. L'idée de soumettre la définition des «normes nationales» à la détermination conjointe fédérale-provinciale, de mettre ainsi en veilleuse celles contenues dans la loi canadienne de la santé, et de confier aux provinces le contrôle exclusif sur certains programmes, notamment en matière de garde des enfants, a été qualifiée de «cauchemar» par certains avocats sociaux du Canada anglais qui craignent une diminution du rôle fédéral dans ce domaine.

En revanche, le gouvernement québécois, qui n'a pas participé à la rédaction du rapport commandé en août dernier, refuse depuis belle lurette la plupart des suggestions contenues dans le document. Loin de préconiser un retrait d'Ottawa de la sphère sociale avec un transfert au Québec des pouvoirs de taxation qui y sont rattachés, comme l'avait fait en décembre l'ex-ministre des Finances Pauline Marois, les ministres provinciaux envisagent un élargissement du rôle fédéral dans certains domaines. C'est notamment le cas pour les programmes provinciaux de soutien du revenu, dont ceux de l'aide sociale, des allocations d'invalidité et des prestations pour enfants. Actuellement, l'aide sociale est une compétence exclusive des provinces, bien qu'Ottawa contribue à son financement en vertu du Régime d'assistance publique du Canada, régime qui sera remplacé dès avril par le nouveau Transfert social canadien. Pour ce qui est des

allocations d'invalidité et des prestations pour enfants, autant les provinces que le gouvernement fédéral offrent une kyrielle de programmes. Mais dans chacun de ces domaines, le rapport prône la création d'un «programme national unique» qui serait soumis à une «gestion conjointe» d'Ottawa et des provinces. Ce dernier terme, selon le document, signifie «une responsabilité partagée du développement des politiques et de la prise des décisions dans le cadre d'un programme livré par un seul palier gouvernemental» (*single delivery system*).

En ce qui a trait à l'intégration des programmes provinciaux de l'aide sociale et le régime fédéral de l'assurance-chômage dans un seul programme national, le rapport, bien que préconisant une «gestion fédérale-provinciale conjointe», ne spécifie pas de quel palier de gouvernement relèverait la livraison des services. Le règlement de cette question, laisse-t-on entendre, passerait par une négociation entre Ottawa et les provinces.

Le nouveau ministre fédéral du Développement des ressources humaines, Doug Young, a réagi au rapport la semaine dernière en affirmant que le document sera incontestablement à l'ordre du jour d'une rencontre avec ses homologues provinciaux qu'il voulait tenir dans les «dix prochains jours». Une autre réunion entre M. Young et ses vis-à-vis provinciaux devrait avoir lieu à la fin du mois, a fait savoir le ministre fédéral, pour discuter d'une formule de partage entre les provinces du Transfert social canadien.

Cependant, ni Mme Harel ni son confrère aux Affaires intergouvernementales canadiennes, Jacques Brassard n'avaient reçu jusqu'à vendredi une convocation à quelque réunion que ce soit. La ministre de l'Emploi et de la Solidarité, qui a dit vouloir attendre une telle convocation avant de décider de sa participation, a cependant exprimé sa réticence à prendre part à des discussions portant sur ce document, d'autant plus que le Québec n'a pas participé à sa rédaction.

«Si on participait [à une rencontre fédérale-provinciale sur ce rapport] on devient un sur douze, minoritaire. On se fait imposer un rapport qui fait l'unanimité des neuf provinces et des [deux] territoires et qui entre complètement en collision avec le consensus québécois», a prétendu Mme Harel.

PRIMAIRES

SUITE DE LA PAGE 1

titure républicaine. En 1988, Bob Dole sortait vainqueur de l'Iowa, mais c'est George Bush, arrivé en troisième position, qui avait remporté l'investiture et la présidence. Mais c'est souvent en Iowa qu'un candidat peut enclencher une dynamique en sa faveur.

L'Iowa est un lever de rideau que personne ne veut rater. À tel point que le président Clinton, qui n'a pas besoin d'y faire campagne, est quand même venu à Des Moines tenir une assemblée publique, exhorter les démocrates à participer à leur caucus, serrer des mains et fraterniser avec les électeurs de ce coin de l'Amérique profonde que la presse et les commentateurs politiques viennent ausculter et consulter comme un oracle une fois tous les quatre ans.

Devant cette première épreuve, qui sera éliminatoire pour un certain nombre d'entre eux, les républicains sont d'humeur belliqueuse. Parmi les neuf candidats à l'investiture républicaine, le favori est le chef de la majorité sénatoriale, Bob Dole, qui étant le mieux placé (le dernier sondage du quotidien *Des Moines Register* le place en tête avec 28 % des intentions de vote des républicains dans l'Iowa), est aussi celui qui a le plus à perdre s'il ne remporte pas la première place de manière décisive. Son principal rival est la nouvelle étoile montante du *Grand Old Party*, le multimillionnaire Steve Forbes qui a déjà englouti 20 millions de dollars dans sa campagne, dont 6 millions dans le seul Etat de l'Iowa.

Derrière eux, Patrick Buchanan, représentant de l'aile la plus conservatrice du parti républicain, dopé par sa victoire contre le sénateur texan Phil Gramm au caucus de la Louisiane (où ils étaient les deux seuls candidats), espère se maintenir dans la course grâce à une bonne place en Iowa.

En queue de peloton, mais encore capables de créer la surprise, viennent le sénateur Richard Lugar, l'ancien gouverneur du Tennessee Lamar Alexander, l'animateur de radio Alan Keyes, le congressiste Robert Dornan et l'industriel Maurice Taylor.

L'influence de la droite religieuse

Pour sortir du lot, tous les coups sont permis, ou presque. La bataille a été particulièrement féroce cette année: attaques personnelles féroces, messages publicitaires agressifs. Selon Steve Forbes, ses adversaires auraient même orchestré une campagne téléphonique anonyme pour le dénigrer.

Tous les candidats républicains se posent en héritier de Ronald Reagan, s'employant à qui mieux mieux à exhumer une conviction passée, réelle ou fictive, avec l'ancien président républicain. En plus de l'aurore reaganienne, ils cherchent à recueillir l'indispensable onction de la droite religieuse, notamment de la Coalition chrétienne, très organisée et influente en politique depuis quelques années.

Pour cela, les candidats font assaut de professions de foi «anti-libérales», en dénonçant l'avortement et le divorce et en prônant la sauvegarde des valeurs morales. Accusé de promouvoir l'art érotique, Steve Forbes a même dû expliquer pourquoi il possédait la photographie d'un paysage marin exécutée par l'artiste homosexuel Robert Mapplethorpe, dont l'œuvre sulfureuse a été clouée au pilori par les conservateurs.

Les comités électoraux de l'Iowa sont en principe un exercice politique de dimension locale, dont les enjeux sont nationaux. Le mode de sélection des délégués à la convention nationale par le système du caucus tient de l'assemblée paroissiale et des comices agricoles. Les électeurs des partis désignent leurs délégués par échelons, au niveau du comté, qui à leur tour choisissent des délégués au niveau du district, puis à la convention de l'Etat et enfin à la convention nationale. Le tout peut s'étaler sur plusieurs mois, mais la première étape aujourd'hui donne une bonne idée du candidat envers lequel une majorité de délégués se sera engagée. Au bout du processus, l'Iowa désignera 25 des 1990 délégués à la convention nationale républicaine qui se déroulera du 12 au 15 août à San Diego. La convention démocrate, aura lieu Chicago du 26 au 29 août et réunira 4295 délégués. Le système des comités électoraux, qui tend à disparaître au profit de celui des primaires, sera utilisé cette année dans neuf Etats des républicains et dans 17 Etats par les démocrates.

Le phénomène Forbes

La procédure du caucus donne en principe l'avantage aux professionnels de la politique, ceux qui sont bien établis dans la machine du parti et qui sont proches de la base militante. La campagne d'un candidat en Iowa consistait à aller rencontrer et séduire les électeurs en personne, sur leur lieu de travail ou dans de petites réunions de quartier.

Mais cette année, le phénomène Forbes a quelque peu bouleversé la tradition. Muni d'une seule proposition, la flat tax (taux unique d'imposition) et doté d'une fortune personnelle considérable héritée de son père Malcolm Forbes, Steve Forbes, quasi inconnu quand il a annoncé sa candidature en septembre, est devenu un concurrent assez sérieux pour inquiéter Bob Dole. Ayant refusé l'aide financière fédérale, Steve Forbes n'est pas astreint à un plafond de dépenses. Toute sa stratégie a consisté à inonder les chaînes de télévision et les stations de radio de messages publicitaires, forçant ses adversaires à répliquer par les mêmes voies. La campagne télévisée a pris le pas sur la campagne de terrain, laissant les électeurs républicains déconcertés et incertains. Selon une récente enquête de l'université de l'Iowa, 42 % des électeurs n'avaient pas encore arrêté leur choix à quelques jours du scrutin.

DION Une star, c'est ça

SUITE DE LA PAGE 1

tionnons donc les douze millions d'exemplaires de l'album *The Colour Of My Love* essaimés de par le monde (le prochain disque anglophone, intitulé *Falling Into Love*, paraît le 12 mars), la première place au Top 100 Singles Chart du Billboard décrochée au début de 1994, les incroyables trois millions d'exemplaires de l'album *D'Eux* tapissés en France (et 1 500 000 de mieux outre-Hexagone, dont 300 000 rien qu'en Angleterre), les 37 000 spectateurs aux trois supplémentaires de janvier au palais Omnisports de Bercy (sans compter la place au marché noir, qui avoisinait les 3000 francs/850 \$), les 45 000 clients des six soirs de juin prochain au tout nouveau Centre Molson, les 10 000 lectrices du magazine *Gala* (un illustré français consacré aux célébrités) qui ont récemment élu Céline «personnalité la plus marquante de 1995», etc. Bon, arrêtons les frais. Assourdissant, non, cette valse à cent mille temps du numéraire? Ecrasé par le nombre, je fais comme tout le monde: j'admire bêtement, tel ce cher Séraphin Lampion dans *Tintin*. Ça vaut mieux que d'attraper la scarlatine, quoi.

N'empêche qu'en ce lundi où trois nominations aux Xie Victoires de la musique (le Gala de l'ADISQ français, rétroactives ce soir dès 19h30 à TV5) pourraient bien garnir ce qui reste de place dans l'entrepôt à babioles du couple Dion-Angeli (*Pour que tu m'aimes encore*, titre fort de l'album *D'Eux*, signé Jean-Jacques Goldman, devrait être couronnée chanson de l'année), je crois néanmoins que les brandisseurs d'états de compte ont tout faux. La marque indélébile de la célébrité n'est pas là. Elle se chiffre ailleurs, en de bien curieux endroits. Ainsi, au-delà des apparitions répétées au *talk-show* de Jay Leno et d'Artenio Hall, l'entrée de Céline Dion au vedettariat américain, le vrai vedettariat, celui du supermarché, correspond aux deux pages que lui consacrait en janvier 1994 le magazine porno *Celebrity Sleuth*. Céline Dion

Nude!, y annonçait-on en caractères aussi gros que les nichons de Nicole Anne Smith. Céline ne dévoilait rien, évidemment. Tout au plus proposait-on quelques plongées en apnée dans l'un ou l'autre décollé des soirs de première, ou alors des arrêts sur image de vidéoclips où la filiforme princesse pop apparaissait en lingerie fine. Le fait était quand même incontestable: l'industrie du *stealz* considérait donc que l'Américain moyen paierait pour voir notre Céline de plus près. Moi, j'appelle ça la gloire.

Par ailleurs, ce n'est pas au tintamarre de la caisse qui sonne que l'on reconnaît la star, mais au murmure persistant de la rumeur qui court. Jugez plutôt. À la une du dernier *Voici*, sous une photo volontairement ridicule où le pauvre Angelil s'écrase le nez sur la joue extatique de Céline, ce gros titre sonne l'alarme: *Céline Dion — La fin des jours heureux*. En sous-titre: «Elle veut un enfant. Pas lui. Leur couple s'enfoncé dans la tourmente.» À l'intérieur, on apprend, ô stupeur, que les tourtereaux faisaient chambre à part au Carlton, le fameux palace de Cannes, que Céline «se sent incomprise» et que René «tente de retarder l'échéance», ses «arguments» étant «ceux d'un manager, pas d'un mari». Que le bon peuple de France s'émeuve du sort de Céline à travers ses feuilles jaunes, voilà qui témoigne d'une profonde intimité.

Profonde? Il n'y a qu'à attendre que le chauffeur de taxi, la femme de chambre, le tenancier, le serveur reconnaissent l'accent québécois et déballet le chapitre élogieux, comme j'en ai fait maintes fois l'expérience ces dernières semaines, en vacances sur la Côte d'Azur. Voisine, Charlebois, Vigneault, Leclerc, Plamondon, références québécoises habituelles du Français de la rue, ont été littéralement éclipsés par la planète Céline. «On est trois sœurs, et on a toutes acheté l'album pour ne pas se quereller», affirmait fièrement une standardiste de Taxi-Cannes. Au second degré de la notoriété, il y avait même ces employés de Crocodisc (boutique de vente

de disques, l'équivalent de L'Échange à Paris) qui tenaient en rigolant de lourder leurs disques usagés de Céline au Québécois de passage. «Un collector's de Céline Dion, ça ne vous intéresse pas?»

Plus marquant encore, il y avait la furie des photographes au récent MIDEM de Cannes, qui jouaient du coude avec plus de vigueur que Chris Murray contre les Flyers de Philadelphie pour croquer Céline en compagnie du ministre français de la Culture, Philippe Douste-Blazy, lequel venait de lui décerner avec l'ostentation et les moult épithètes dues aux grands de ce monde les insignes de Chevalier des Arts et des lettres. Moi, j'étais à trois pas, en biais derrière Céline, coincé entre Marcel Masse, délégué général du Québec, et Benoît Bouchard, ambassadeur du Canada, qui essayaient désespérément d'apparaître dans le portrait de famille. «Céline, par ici! Céline, une dernière! Céline, encore une à droite!», s'époumonaient les paparazzi, se marchant les uns sur les autres comme si une bombe avait explosé. J'étais fasciné par ce traitement habituellement réservé aux Sharon Stone et aux Madonna descendant l'escalier du Palais des festivals. Céline souriait, ils redoublaient de violence. Une star, c'est ça. Du combat rapproché pour un instantané surexposé.

Mais il y a une image qui, entre toutes, signifie que Céline Dion niche dorénavant à demeure dans le cœur des Français. Excusez le pathos, mais je ne peux pas oublier ces deux fillettes refoulées au bas de l'escalier du Palais par des cerbères intraitables, inondant de leurs larmes des billets de spectacle inutiles, incapables de pénétrer dans le Grand Auditorium pour voir leur Céline chanter en duos avec Goldman, Bryan Adams et Richard Cocciante parce que la salle avait été prise d'assaut par les accredités du MIDEM. La véritable mesure du succès de la chanteuse était là, proportionnelle à leur détresse de fans laissés à l'écart. Essayer de chiffrer ça, pour voir.

GAGLIANO Les relations PLC-PLQ sont au beau fixe

SUITE DE LA PAGE 1

ailleurs que le référendum a engendré de l'animosité entre le Canada anglais et le Québec, entre certains témoins fédéralistes et souverainistes, M. Gagliano est convaincu que la sérénité est en voie de reprendre le dessus. Il prédit même que cette période de turbulence se transformera en facteur positif de réconciliation nationale.

Dans cette optique d'unité nationale, le Parti libéral du Canada amorcera dans tout le pays un processus de réflexion qui mettra à contribution sa base militante. La première étape prévoit la tenue de colloques dans chacune des quatre grandes régions. A son conseil général d'avril, l'aile québécoise du PLC adoptera les trois résolutions prioritaires qui seront débattues au congrès national d'octobre prochain.

Ainsi redéfinie, la nouvelle position constitutionnelle du PLC deviendra l'enjeu des prochaines élections générales. Le premier ministre Chrétien les déclencherà-t-

il dès l'automne prochain ou jugera-t-il préférable d'attendre au printemps 1997? Président de la commission électorale du parti, M. Gagliano ne veut pas présumer des intentions du premier ministre. Il souhaite personnellement que les élections aient lieu en 1997, tout en indiquant que le parti sera prêt si M. Chrétien décidait de précipiter les choses. «Tout est possible. C'est la latitude que notre système confère au premier ministre.»

Quant aux relations entre les dirigeants du PLC et du PLQ, elles sont au beau fixe, soutient M. Gagliano. A titre d'exemple, il souligne que c'est le président du PLQ, Jacques Lamoureux, qui sera l'organisateur du ministre Pierre Pettigrew à l'élection partielle du 25 mars dans la circonscription de Papineau—Saint-Michel. Et il rappelle avoir travaillé la main dans la main avec l'organisateur du PLQ, Pietro Perrino, pendant la campagne référendaire.

Que faut-il alors déduire de la sortie fracassante de l'ex-ministre André Ouellet, pour qui Daniel Johnson n'est plus l'homme de la situation et devrait être rempla-

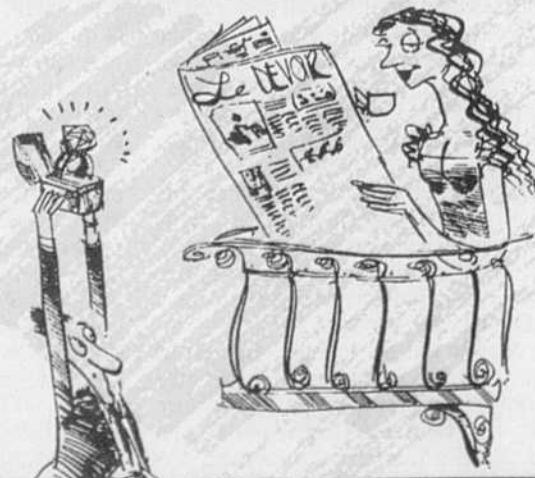
cé par Jean Charest? C'est un épisode dont M. Gagliano aurait préféré ne pas parler, d'autant plus qu'il a longtemps été un proche collaborateur d'André Ouellet. Soumis à la torture de l'interrogatoire, il évitera de blâmer l'un ou l'autre. Au sujet d'André Ouellet, dont il dit respecter l'opinion, il fera observer que «ce n'est pas lui qui a lancé la première pierre». A propos de Daniel Johnson, il conclura par cette remarque sibylline: «Il est le chef du parti, élu par les militants. Je ne vois pas la nécessité de faire une course au leadership à ce moment-ci.»

Devenu ministre sur le tard, récompensé pour ses nombreuses années de services comme organisateur du parti, Alfonso Gagliano piaffe d'impatience de livrer la marchandise à son premier ministre. Sa première intervention majeure consistera cette semaine à dévoiler les conclusions du rapport sur la réforme du Code du travail. A titre de ministre du Travail, il s'engage à «sensibiliser» ses collègues du cabinet Chrétien aux problèmes des travailleurs.

Elle aime les plaisirs démodés...

...mettez-vous à la page

Le 14 février, édition spéciale LES PETITS PLAISIRS



Un message pour la Saint-Valentin

20\$ (taxes incluses) pour 30 mots (35 par tranche de 6 mots suppl.)

Paiement par carte de crédit

Faites-nous parvenir votre texte

par télécopieur: 985-3340

par courrier:

LE DEVOIR

Les Petits Plaisirs (Edition Saint-Valentin)

2050, De Bleury, 9e étage

Montréal (Québec) H3A 3M9

Renseignements: 985-3344

(Les textes doivent nous parvenir avant 9h le mardi 13 février)

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / Télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

Les numéros de téléphone suivants
sont valables pour le service
de livraison par camélot et
pour les abonnements postaux.

SERVICE DES ABONNEMENTS

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / Télécopieur (514) 985-3359
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559